

Montpellier

Votre ville

N° 128 FEVRIER 1990

M

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

UN NOUVEAU QUARTIER CONVIVIAL ET MEDITERRANEEN DANS MONTPELLIER

L'ESPACE BLAISE PASCAL



Photo : Jean-Luc Girod



S O M M A I R E

• Actualités	p. 2	• Conseil Municipal	p. 15
• Editorial - Demeter, centre écologique de traitement des ordures ménagères de l'agglomération montpellieraine.	p. 3	• La Mairie à votre service : la direction de l'urbanisme opérationnel et du patrimoine	p. 17
• Montpellier met en valeur son patrimoine historique		• Sport	p. 19
Chapitre 2 : La porte de la Blanquerie	p. 5	• Culture - Le festival international du cinéma méditerranéen - Agenda	p. 21
• Budget 1990	p. 6-7	• Culture - Agenda (suite)	p. 23
• Jean Ravel - Un nouveau directeur pour le Corum	p. 9		
• Dossier stationnement	p. 11-14		

DEMETER : CENTRE ECOLOGIQUE DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DE L'AGGLOMERATION MONTPELLIERAINE

LA PHASE DECISIVE

Montpellier entre dans un moment important de l'histoire de son environnement. Nos sociétés produisent de plus en plus de déchets, de matières plastiques imputrescibles, d'emballages divers en quantité toujours plus importante. Partout, à Montpellier comme en France, les décharges se saturent de plus en plus vite.

Question cruciale : que faire ? Chacun est d'accord pour considérer comme dépassées les décharges brutes à l'ancienne, plus ou moins contrôlées, dans lesquelles les ordures sont amenées directement, et simplement compactées dans des fosses, quand ce n'est pas le dépôt pur et simple dans des décharges quasiment sauvages.

L'agglomération montpelliéraine et le District, alors présidé par M. François Delmas, Maire de Montpellier, ont décidé il y a plus de vingt ans, en accord avec les Maires de Palavas et Lattes, à l'époque MM. Giret et Andrieu, de déposer les ordures de l'agglomération sur la commune de Lattes, à mi-chemin de la route Palavas-Villeneuve-les-Maguelonne, au lieu-dit "Le Thôt". Cette décharge était bien choisie sur le plan écologique. Les vases nombreuses en bordure d'étang assurent une parfaite imperméabilisation. Cependant, les années ont passé, et l'épaisseur a augmenté. De plus, le lieu est situé au centre du poumon vert de l'agglomération montpelliéraine, au centre du triangle Villeneuve-les-Maguelonne - Saint-Paul et Valmalle - Mauguio. Le développement touristique et urbanistique de ce secteur rend très difficile le maintien d'une telle décharge à l'ancienne, c'est-à-dire brute, en un tel lieu. Il y a déjà de nombreuses années que le District se prépare à ce départ. C'est pourquoi, il a commencé la réhabilitation de la décharge en créant les jardins de Maguelonne à Maurin sur près de vingt hectares. Cette réhabilitation sera, bien sûr, continuée après le départ de la décharge, assurant un poumon vert de quatre vingt hectares en ce lieu de prestige et d'histoire, face à la Cathédrale de Maguelonne, haut lieu des premiers temps de la Chrétienté de la Gaule Narbonnaise.

Partir, mais où et pour quoi faire ? Examinons d'abord le procédé à retenir. Il existe à l'heure actuelle trois solutions. La première, la plus usitée est l'usine d'incinération. Elle est vivement critiquée par beaucoup d'écologistes et, particulièrement, par le Parti Vert présidé par M. Waechter, lequel estime que les fumées dégagées par de telles usines présentent des dangers. Le procédé Valorga n'est pas encore opérationnel. Il est testé actuellement sur le site pilote d'Amiens. Mais, nul ne sait encore quand SPI Baignolles et Gaz de France rendront leur verdict définitif sur la fiabilité du projet. Attendons donc ce résultat sans exclusion à priori. Le dernier procédé est celui préconisé par le Parti Vert, M. Waechter et, à Montpellier, la Liste Verte lors des dernières élections municipales en mars 1989. C'est précisément ce procédé que nous avons retenu pour l'agglomération montpelliéraine, sous le nom de "Demeter", déesse de la fertilité de la Grèce antique.

Le procédé se déroule en trois phases : Première phase : tri sélectif à trois stades. Le tri

au premier stade se fait dans la cuisine du citoyen (poubelle verte, poubelle bleue) ; le deuxième stade s'effectue dans le quartier. La déchèterie de la Paillade en est le premier maillon. Une autre est en projet à Castelnaud-le-Lez. Toute l'agglomération devra ainsi de suite être couverte. Le troisième stade aura lieu sur le site. La deuxième phase est la fabrication de compost qui pourra être soit vendu, soit distribué gratuitement en cas de saturation du marché.

Enfin, la troisième et dernière phase sera le compactage et l'enfouissement dans une zone imperméable. C'est précisément le projet DEMETER au Mas Dieu.

Où ? En effet, il fallait, pour trouver le lieu, répondre à trois conditions :

- être hors du périmètre de protection de la Source du Lez sur Montpellier ;
- être hors du périmètre de protection de la Source d'Issanka ;
- enfin, trouver une zone imperméable dans un milieu calcaire et karstique coupé de failles.

Les deux premières conditions amènent à trouver un terrain de part et d'autre de la route de Millau. La dernière a amené à choisir, après une étude sur onze sites, le site du Mas Dieu qui présente des couches de marne sur le calcaire, assurant l'imperméabilité. Dernier avantage du procédé : il n'empêchera pas ultérieurement l'utilisation du procédé VALORGA, s'il se révèle fiable. Par contre, l'usine d'incinération, si elle était adoptée, empêcherait tout retour en arrière vers le procédé VALORGA dans les mêmes conditions.

La D.U.P. du Mas Dieu (Déclaration d'Utilité Publique), menée par trois commissaires enquêteurs, désignés par le Président du Tribunal Administratif à la demande du Préfet de Région, s'étalera du 1er février au 7 mars.

Il est important que vous donniez votre avis. Les quinze Maires du District et le Conseil du District, représentant 300 000 personnes, ont déjà donné à l'unanimité un avis favorable au projet DEMETER, dans la séance publique du District du 31 janvier. Ainsi, MM. Grand, Granier, Roseau, Calmels, Vaillat, Bosc, Vezinhet et Mme Santonja soutiennent le projet. Le Conseil municipal de Montpellier qui a déjà donné un avis favorable à DEMETER se reprononcera sur la D.U.P. le lundi 26 février à 18h à la Salle des Rencontres. Venez nombreux. Il est en effet, important d'assurer le succès de DEMETER. Pour ce faire, l'information la plus large a été donnée. Un charter, le 6 février, amènera élus et journalistes visiter deux sites où un procédé semblable fonctionne : Fribourg-en-Brisgau en R.F.A. et Dunkerque. Tous les élus de la majorité et de l'opposition de la Ville et du District ont été invités, ainsi que les parlementaires. On peut regretter que le Maire de Montarnaud et le Président du Comité de lutte contre le Mas Dieu, qui ont été invités, n'aient pu se libérer. Heureusement, la plupart des élus seront là, y compris les élus Verts que nous remercions. Nous attachons, en effet, une grande importance à leur soutien au projet qui est celui qu'ils ont présenté lors des élections municipales à Montpellier, et auquel nous nous sommes ralliés, car il nous paraissait, et il nous paraît le plus propre à assurer le respect de l'environnement de l'agglomération montpelliéraine. Tout échec de DEMETER entrai-



Inauguration de la déchèterie de La Paillade le 27 janvier. Autour de Georges Frêche, de gauche à droite : Gaby Hobt, président de l'association des habitants et travailleurs de La Paillade, Christophe Morales, adjoint au Maire, président de la Commission environnement du District, André Vézinhnet, sénateur, conseiller général du 10^e canton, et Yves Larbiou, adjoint au Maire, délégué à l'environnement.

nerait, en effet, le recours inéluctable à une usine d'incinération, la décision de quitter le Thôt étant elle-même quasiment irréversible. Cela suffit à indiquer l'importance du travail en commun pour présenter à nos concitoyens l'effort civique essentiel que représente DEMETER. En effet, seule une information massive, intelligente, précise, et le recours des enseignants, et des associations, peuvent assurer un tel succès auprès des utilisateurs.

En tant que Maire de la ville, par lettre du 1er février, j'ai proposé d'ailleurs, pour assurer le consensus nécessaire, à Mme Stamm, Présidente du Groupe des Elus Verts au Conseil municipal, une délégation pour assurer l'information et la mise en place du projet DEMETER, aux côtés de M. Morales Christophe, Président de la Commission Environnement du District de Montpellier.

Bien entendu, conformément aux délégations de ce type que des élus Verts ont déjà acceptées à Toulouse, à Bordeaux, etc., elle resterait totalement maître de sa liberté de vote pour les autres affaires du Conseil municipal. J'espère que cette offre sera entendue, car il y va, pour une part, du succès du projet DEMETER.

Nous sommes heureux, également, qu'au District, des élus d'autres sensibilités que la nôtre, comme Mme Santonja, U.D.F., Maire et Conseiller général de Juvignac, M. Jean-Pierre Grand, R.P.R., Maire et Conseiller général de Castelnaud-le-Lez, et M. Vaillat, Maire et Conseiller général de Lattes, aient soutenu le projet.

C'est donc le consensus de l'agglomération montpelliéraine derrière DEMETER. Nous avons confiance dans le succès de DEMETER. Celui-ci dépend de vous, de la capacité de chaque citoyen et de chaque citoyen d'accepter le traitement préalable des ordures et d'utiliser la déchèterie du quartier. D'autres informations suivront au fil des semaines.

Merci de votre confiance, de votre compréhension, de votre adhésion et de votre aide, pour une ville toujours plus agréable, plus verte, à l'environnement préservé.

Georges FRECHE
Député-Maire
Député-Maire de Montpellier



1 Inauguration de la rue du professeur Roseau en décembre dernier. De gauche à droite : André Vézinhnet Sénateur conseiller municipal, Gilbert Roseau Adjoint au maire, Jacques Roseau porte-parole du Recours, Mme Henri Roseau et Georges Frêche.



2 Pose de la première pierre du Pont Vincent Badie à la Paillade par Georges Frêche et André Vézinhnet en présence de Mme Badie, l'épouse du grand résistant et parlementaire qui nous a quitté l'année dernière.



3 Pose de la première pierre de l'immeuble Hélopolis, futur siège du District et de la SERM en symétrie par rapport à la Maison des Syndicats à Antigone.

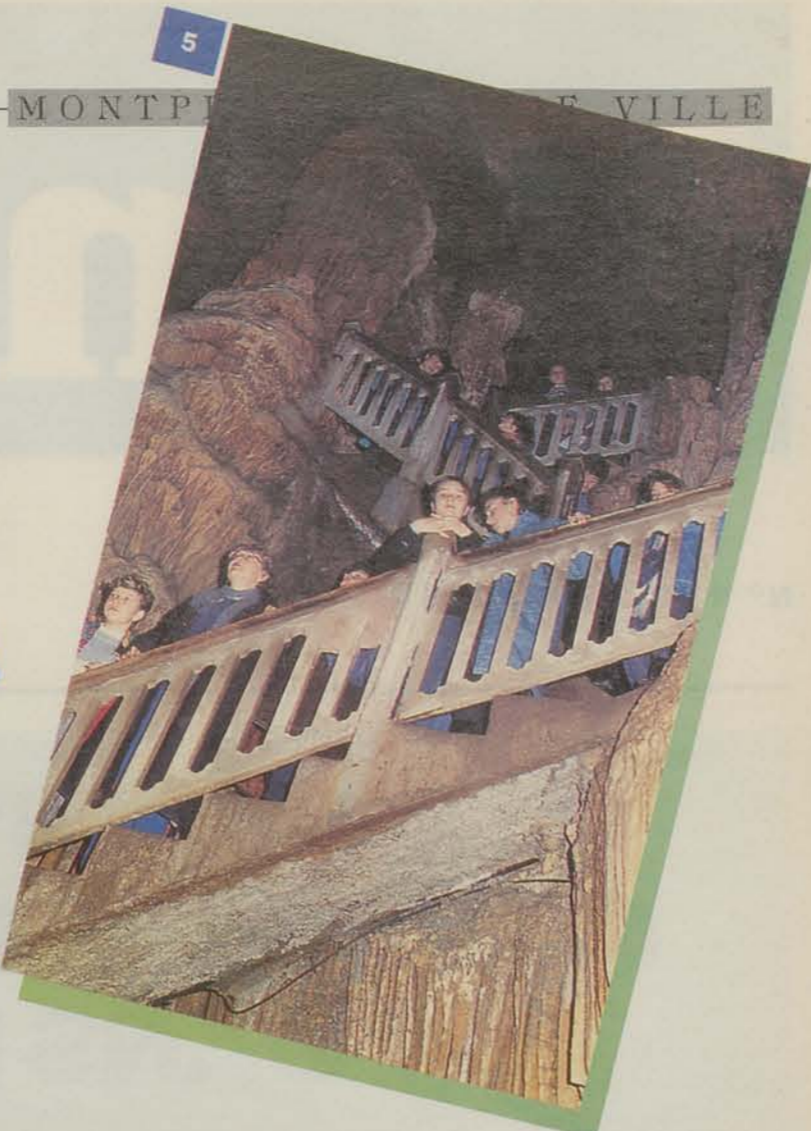


4 Inauguration des nouveaux logements à ossature bois de la Carriera à la Paillade construits par l'OPAC.

5 Des collégiens de Kalinine en URSS, accueillis dans les familles de Montpellier dans le cadre d'un échange avec le collège Joffre ont visité le département. Ici dans les grottes des Demoiselles.

6 Henri Talvat conseiller municipal, délégué du pôle Antenna remet la médaille de la ville à M. Sillitoé, le grand écrivain britannique, dans le cadre des Journées du cinéma d'Angleterre.

7 Lancement d'un nouveau quartier de 350 logements. "Le domaine de Montpellier" à l'Espace Blaise Pascal le long de l'avenue de la Vieille Poste. De gauche à droite : François Vidal Directeur de la SERM, Claude Vasconi l'architecte du Corum également architecte du projet, Georges Frêche Député maire et Raymond Dugrand 1^{er} adjoint chargé de l'urbanisme.





l'Association des Paralysés de France

est présente dans toute la France

sclérose en plaques ?

ÊTRE HANDICAPÉ MOTEUR

Marcher, courir, parler, communiquer : tant de gestes, qui, pour la majorité, se font sans même qu'on y pense et, pour une quantité non négligeable de personnes, requièrent un effort parfois insurmontable !

*" mon enfant a eu la polio... votre fils est myopathe...
son amie est atteinte d'une sclérose en plaques...
la fille de Madame Untel est née avec une infirmité motrice cérébrale...
tu te rappelles Jacques, eh ! bien, il a eu un grave accident de moto :
tétraplégique !... "*

C'est ainsi que, pour l'enfant ou l'adulte qui vient au monde avec un handicap ou l'acquiert du fait d'une maladie ou d'un accident, sa situation se traduit inévitablement par :

- la souffrance d'une famille et du proche entourage,
- le risque d'être relégué en un lieu où l'on ne " gêne " pas trop.
- les difficultés multiples pour aller à l'école, trouver du travail, se déplacer normalement, trouver un logement adapté...
- des limites financières souvent considérables.

Etre handicapé moteur, c'est mettre deux fois plus de temps que les autres à se lever, se laver, manger, se coucher : c'est parfois devoir demander à quelqu'un de faire à votre place ce geste que vous ne pouvez faire vous-même !

Etre handicapé moteur, c'est constamment faire face à des coûts supplémentaires (surcoûts). (mise en accessibilité d'un logement, se faire accompagner, rouler dans une voiture adaptée, payer une ou un auxiliaire de vie)... pour quelqu'un dont les revenus sont déjà très intérieurs au minimum !

Des mouvements tels que l'Association des Paralysés de France ont permis et permettent aujourd'hui à des personnes handicapées... et non handicapées... de réunir leur efforts pour que soient reconnus dans les faits :

- le droit à la différence - le droit à une vie digne et décente - le droit à l'insertion dans la société - le droit aux moyens pour y parvenir !

accidents de la route ?

traumatisme crânien ?

tétraplégie ?

amputation congénitale ?

hémiplégie ?

myopathie ?

Contre tous ces handicaps, nous agissons depuis 1933. Aujourd'hui, nos 130 établissements et 95 délégations départementales viennent en aide à plus de 100 000 personnes.

infirmité motrice cérébrale ?

Plus que jamais nous avons besoin de vous.

paraplégie ?

Dons et legs soutiennent notre action.

DANS VOTRE DEPARTEMENT

UNE DELEGATION A VOTRE SERVICE

Résidence Jeu de Mail
Rue de la poésie
MONTPELLIER
Tél. 67 79 50 15

Délégué : M. Alain Hoel

UN ATELIER PROTEGE

8, rue du lantissargues
Zone industrielle
MONTPELLIER
Tél. 67 92 87 19

Directeur : M. Henri Fischer

UN FOYER DE VIE

Château Saint-Pierre
MONTBLANC
34290 SERVIAN
Tél. 67 98 50 07

Directeur : M. Jean Demeret

UNE MAISON DE SANTE MEDICALE

Château Saint-Pierre
MONTBLANC
34290 SERVIAN
Tél. 67 98 50 07

Directeur : M. Demeret

ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE

Siège: 17, Bd Auguste Blanqui - 75013 PARIS - Tél.: 16 (1) 45 80 82 40

MONTPELLIER VOTRE VILLE

PREMIER LABORATOIRE FRANÇAIS D'OPHTALMOLOGIE
PREMIER CENTRE EUROPEEN DE RECHERCHE OPHTHALMOLOGIQUE

Notre recherche, votre vision.

LABORATOIRE CHAUVIN

Laboratoire CHAUVIN S.A. Parc Euro Méditerranée - 104, rue de la Galère - 34 114 - 34009 Montpellier Cedex - Tél. 67 63 81 11

Ouverture pour une symphonie en placements majeurs.

LE CLARIDGE
Avenue de la Justice de Castelnaud
du studio au 4 pièces

L'OREE DU GOLF
La Grande-Motte
du studio au 4 pièces avec jardin
ou terrasse
Tél. 67 56 51 66

LES CAPUCINES
Quartier Alquevalongue
Villas 3, 4, 5 pièces avec jardin
Tél. 67 79 91 19

GEPIE
immobilier en mouvement

211, avenue Marcius-Carriou - Le Castellet - 34000 MONTPELLIER - Tél. 67 75 46 11

THERMICLIM

YVES ANDRES
CHAUFFAGE CLIMATISATION

100, rue des Gours
34070 MONTPELLIER
☎ 67 27 22 80

DANIEL CANUT

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SANITAIRE
CLIMATISATION - ELECTRICITE

1, rue du Banastou
34880 LAVERGNE
☎ 67 27 52 73

Consultez l'annuaire électronique

IMMOBILIER

5, Rue des Deux-Ponts
34000 Montpellier
Tél. 67 64 46 66

TOUTES TRANSACTIONS
CORRESPONDANT A
ALICANTE

Contre le VOL

Securit Werke
Conseille & Protège

patrimoine

MONTPELLIER MET EN VALEUR SON PATRIMOINE HISTORIQUE

CHAPITRE 2: LA PORTE DE LA BLANQUERIE



L'Ecusson, coeur de ville et centre historique doit sa forme bien connue grâce aux limites de la Commune Clôture qui, sous Guilhem VIII protégea Montpellier en utilisant au mieux ses défenses naturelles. Le patrimoine historique et les qualités architecturales de ce centre historique sont remises aujourd'hui en valeur pour que tous les montpelliérains puissent en bénéficier. Retrouver l'empreinte de l'histoire tout en favorisant au maximum le mieux vivre au quotidien dans l'Ecusson c'est le pari passionné de notre municipalité.

Jean Claude Biau - Adjoint au Maire Délégué au Patrimoine.

La Porte de la Blanquerie, au bas de la rue de l'Université, est l'une des huit portes de l'enceinte médiévale, dite "Commune Clôture", élevée au début du XIII^e siècle en 1196 sur la décision commune de Guilhem VIII seigneur de Montpellier et de l'évêque de Maguelone Guilhem-Raimond, seigneur de Montpellier et le bourg appartenant à Montpellier. Son nom "Blanquerie" lui vient des blanchisseurs qui couvraient à deux pas sur les rives du Verdanson.

Cette Commune Clôture fut renforcée et surélevée au cours du XIV^e siècle.

On retrouve trace de la Commune Clôture de Montpellier à la Tour des Pins, à la Tour de la Babote. Les assises de deux autres tours sont visibles en sous-sol : les corps de gardes du Couvent des Ursulines, cotés Boulevard Louis Blanc.

Lors du siège de Montpellier par Louis XIII, en octobre 1622, la Porte de la Blanquerie fut très endommagée, l'assaut principal ayant été donné du côté du Verdanson.

En 1781, une campagne de reconstruction en portes d'apparat des portes endommagées est engagée.

C'est ainsi que Jean Philippe Mareschal, architecte et directeur des fortifications militaires de la province reconstruit la Porte de Lattes (sur l'emplacement de l'actuelle Comédie) et que Jacques Donnat, architecte, genre et associé du fameux Jean-Antoine Giral dresse les plans de

renovation de la Porte de la Blanquerie.

Les travaux sont réalisés selon une technique très montpelliéraine : les restes de la porte médiévale sont tout simplement enchassés dans les parements neufs. Coté "ville" on réalise une petite place intérieure avec abreuvoirs.

Un de ces abreuvoirs a été restitué lors du chantier de restauration au dernier trimestre 1988.

Le parement du XVIII^e siècle est généralement constitué de deux types de pierre provenant de carrières des environs de Montpellier, malheureusement disparues à l'exception du banc dit de Castries qui donne une pierre calcaire mi dure, assez blanche et du banc de Pignan donnant une pierre calcaire très coquillé, jaune et assez tendre.

Les blocs de soubassements, très endommagés de la Porte de la Blanquerie ont été remplacés "à tiroir" par des blocs de pierre de Saint Génies, ceux au dessus du soubassement, par une pierre de type coquillé : la pierre de Pondres.

Les parements ont été vieillies en aspect de surface et imprégnés d'une patine colorée afin que les parties "neuves" ne dénotent pas dans l'ensemble.

Les mortiers utilisés ont été exclusivement ceux à base de chaux aérienne ou grasse, car les ciments sont agressifs envers les pierres calcaires.

Le nettoyage des façades a été obtenu par un long ruissellement d'eau froide suivi d'un brossage à l'aide de brosses nylon. C'est le procédé le moins traumatisant pour la pierre et qui nettoie cependant en profondeur. Il a fallu attendre un mois, pour que les murs sèchent à coeur.

Les glacis horizontaux de la corniche et du parapet d'attique ont été recouvert d'une feuille de plomb de 2,5 mm d'épaisseur assurant une protection "centenaire" contre les pénétrations d'eaux pluviales, sources de bien d'ennuis pour les monuments anciens.

Aujourd'hui la Porte de la Blanquerie est entièrement restaurée et brillamment éclairée la nuit, comme la plus part des monuments historiques de la ville.

Côté de l'opération 410 000 F
Maîtrise d'ouvrage : Direction Aménagement Programmation.
Conduite d'opération : Direction Architecture Espace Verts.
Maîtrise d'oeuvre : M. B. Voinchet, Architecte en chef des Monuments Historiques.



BUDGET 1990

DE NOUVEAUX ALLEGEMENTS EN 1990 POUR LES REVENUS MOYENS ET FAIBLES

1990 : DES MESURES SOCIALES SUR LA TAXE D'HABITATION

Un certain nombre de dégrèvements du montant de la cotisation de la taxe d'habitation sont accordés en 1990 :

Ainsi un contribuable devant payer 4500 F de cotisation de taxe d'habitation pour une valeur locative de 21 000 F paiera en 1990 :

- s'il n'est pas imposable sur le revenu 1989 : 1370 F son dégrèvement portant sur 100 % de la part de cotisation supérieure à 1370 F.

- Si le contribuable n'est pas imposable sur le revenu 1989 et bénéficie du R.M.I il ne paiera que 456 F.

- Si le contribuable paye un impôt sur le revenu 1989 inférieur à 1550 F il bénéficiera d'un dégrèvement de 50 % de la part de cotisation supérieure à 1370 F. Il ne paiera donc que 2935 F.

- si le contribuable paye un impôt sur le revenu 1989 inférieur à 15 000 F, son dégrèvement sera égal à 100 % de la part de cotisation supérieure à 4 % du revenu déclaré en 1989 dans la limite de 50 % de la cotisation supérieure à 1370 F (par exemple si le revenu déclaré de 1989 est de 100 000 F la cotisation à la taxe d'habitation serait de 4 000 F au lieu de 4 500 F).

ABATTEMENT SPECIAL A LA BASE DE LA TAXE D'HABITATION

Depuis le 1^{er} janvier 1986, un abattement de la taxe d'habitation est possible pour certains contribuables. Ceux qui n'étaient pas passibles de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, l'année précédente, ceux dont la valeur du logement est modeste. Cet abattement est porté au MAXIMUM pour les montpellierains. Il est de l'ordre de 15 %

Le nombre de foyers susceptibles d'en bénéficier évolue très rapidement.

- 1986 : 13 000
- 1987 : 15 000
- 1988 : 21 000
- 1989 : 22 523

En 1989 c'est 24,6 % des logements qui sont concernés par cette mesure de solidarité sociale.

A titre d'exemple, examinons quelques situations types :

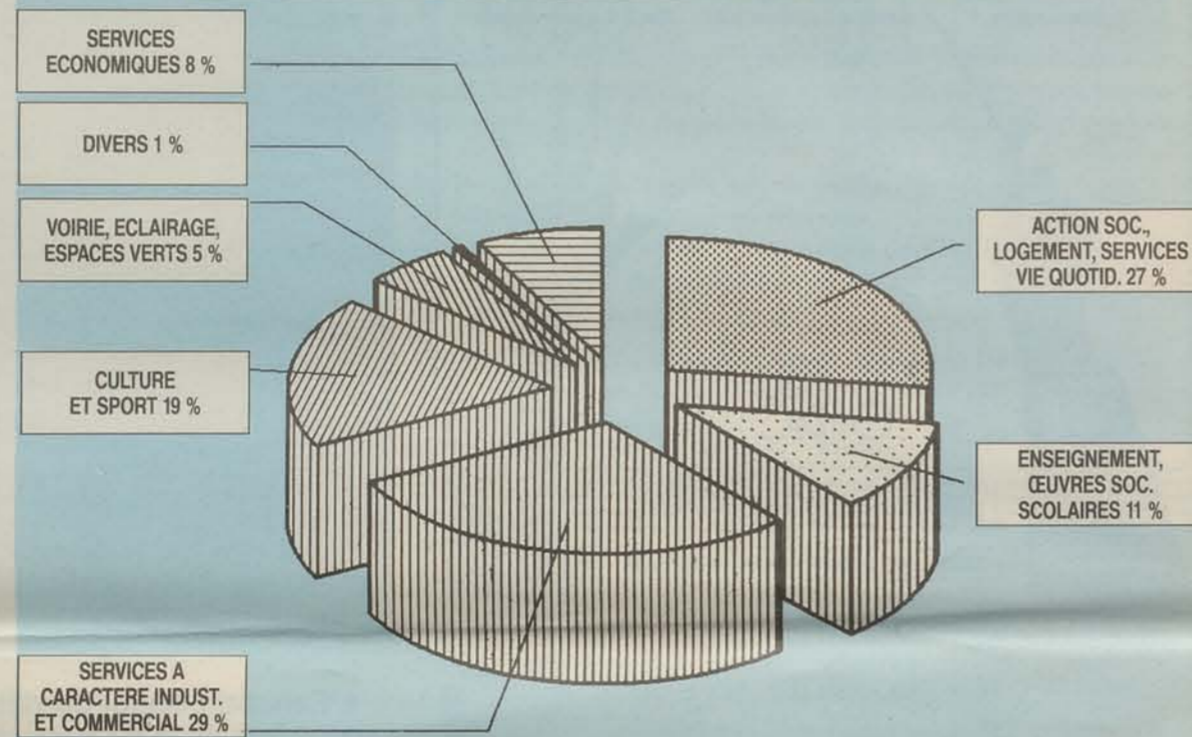
- Un couple sans enfant, occupant un F2 dans le quartier des Beaux Arts bénéficie d'une réduction de 22 % sur le montant de sa cotisation.

- Un couple avec deux enfants, occupant un F4 dans le quartier de Figuerolles-Saint-Gely bénéficie d'une réduction de 23 % sur le montant de sa cotisation.

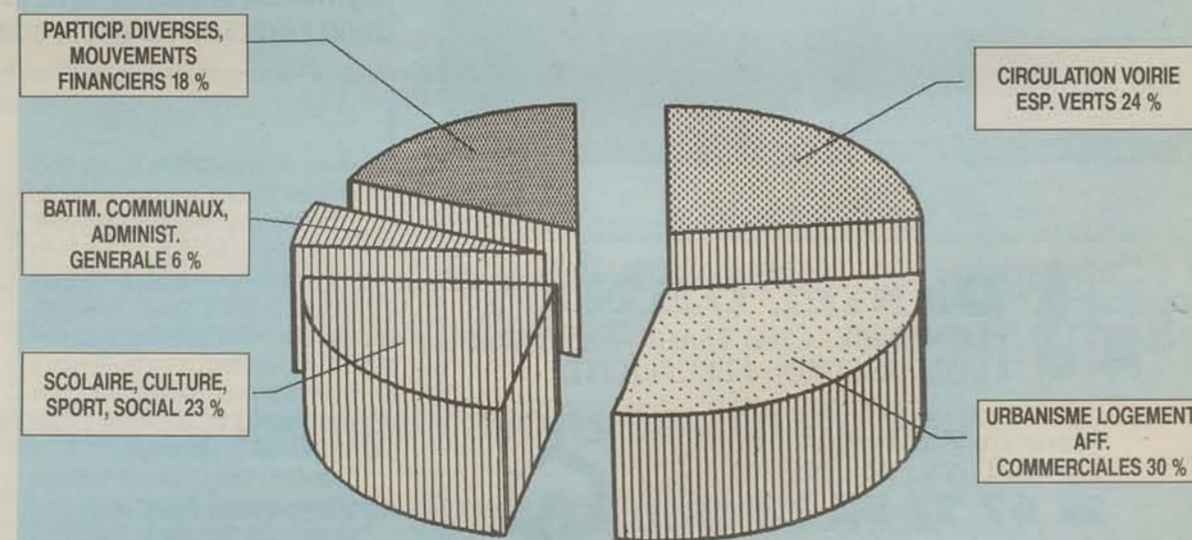
- Un couple avec quatre enfants, occupant un F4 dans le quartier de la Paillette, bénéficie d'une réduction de 31 % sur le montant de sa cotisation.

- Un couple avec un enfant, occupant un F3 dans le centre historique, bénéficie d'une réduction de 39 % sur le montant de sa cotisation.

SECTION DE FONCTIONNEMENT 1227 MF



SECTION D'INVESTISSEMENT 472 MF



CONDITIONS POUR BENEFICIER DE L'ABATTEMENT SPECIAL A LA BASE.

- Etre non imposable sur le revenu de l'année précédente.
- Occuper un logement dont la valeur locative brute maximale est de :
18 525 F sans personne à charge.
19 950 F avec 1 personne à charge.
21 375 F avec 2 personnes à charge.
22 800 F avec 3 personnes à charge.
24 225 F avec 4 personnes à charge.
25 650 F avec 5 personnes à charge.

Il est conseillé aux personnes remplissant ces conditions, mais ne bénéficiant pas de cet abattement d'adresser à la Direction des Services Fiscaux, Centre Administratif Chaptal, copies de leur imposition à la Taxe d'Habitation et du certificat de non imposition au titre de l'année précédente.

Un nouveau calcul du montant de leur cotisation pourra alors être effectué. Des précisions complémentaires pourront être données aux intéressés par la Direction des Services Financiers de la Mairie de Montpellier (tél : 67 34 70 00) et par la Direction Départementale des Impôts.

LES PRINCIPALES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DU BUDGET 1990.



Extension du restaurant scolaire du Lez et construction du restaurant scolaire Salamanque (Barcelone).



Poursuite de l'aménagement des abords des Ursulines.



Création d'un terrain de rugby à Grammont.



Deuxième tranche de la réhabilitation de l'école de Lantissargues. Ici la 1^{ère} tranche réalisée en 1989.

DANS LE DOMAINE DE LA VOIRIE :
* poursuite de l'effort d'aménagement de trottoirs et chaussées,
* aménagement des carrefours,
* aménagement de la rue Saint Guilhem,
* aménagement du Pont Chauviac,
* création d'une 3^e voie pour le tunnel de la Comédie.

DANS LE DOMAINE DES ESPACES VERTS :
* fleurissement de la ville,
* aménagement des parcs et jardins,
* aménagement de l'Esplanade,
* plantation d'arbres d'alignements,
* restauration du Peyrou.

DANS LE DOMAINE SCOLAIRE ET CULTUREL :
* réhabilitation des groupes scolaires Près d'Arènes et Lantissargues (2^e tranche)
* réhabilitation du groupe scolaire Pape Carpentier,
* travaux de sécurité aux abords des écoles,
* éclairage des monuments historiques (nouvelle tranche),
* réhabilitation de l'Hotel d'Assas,
* aménagement de la cour Jacques Coeur,
* déplacement du Monument aux Morts,
* Salle d'exposition au Musée Fabre.

DANS LE DOMAINE SPORTIF :
* poursuite de l'aménagement du Stade de la Mosson,
* aménagement du Complexe de Grammont (création d'un terrain de rugby),
* achèvement du Palais des Sports Pierre de Coubertin,
* création d'une piste pour voitures radio-commandées,
* création d'une aire de skate board.

DANS LE DOMAINE SANITAIRE ET SOCIAL :
* aménagement de la halte garderie Embouque d'Or,
* aménagement de la halte garderie Europa,
* rénovation de la crèche Sophie Lagrèze,
* extension du restaurant scolaire du groupe scolaire Lez (primaire),
* construction du restaurant scolaire Salamanque/Barcelone.

DANS LE DOMAINE DE L'URBANISME ET AUTRES EQUIPEMENTS STRUCTURANTS :
* poursuite de la construction du Corum,
* poursuite de l'aménagement des abords des Ursulines,
* lancement de l'opération 20 sculptures dans la ville,
* lancement des études pour la nouvelle Mairie.



Après la première tranche de réhabilitation de l'école de Près d'Arènes, réalisation de la 2^e tranche.



Poursuite du plan vert : aménagement des parcs et jardins et fleurissement de la ville.



Le contrat crèche se poursuit en 1990. La halte garderie Embouque d'Or sera réaménagée.



Aménagement d'une aire de skate board à Antigone.



Création d'une troisième voie pour le tunnel de la Comédie.

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS
* Directeur de la Publication : Raymond Dugrand * Rédaction : Direction de la Communication, Mairie de Montpellier, Tél. 67 34 76 00, poste 4469 * Edition, Régie Publiataire : SEDIP COMMUNICATION, 1025, rue Henri-Becquerel, Bât. 17, Parc-Club du Millénaire, 34036 Montpellier, Tél. 67 64 64 90 * Conception, création, photocomposition, montage, photographie : CRIPPL.R., 1025, rue Henri-Becquerel, Bât. 6, Parc-Club du Millénaire, 34036 Montpellier, Tél. 67 64 71 88 * Impression : Offset Languedoc, Vendargues, Tél. 67 70 28 40 * Distribution : SDP, 112, chemin du Rieucoulon, Tél. 67 47 29 63 * Dépôt légal : février 90



INSTITUT Bouisson Bertrand

Le prix d'excellence

Quel est le point commun entre la DDASS, IBM, VALS, PERRIER et l'armée ? L'Institut Bouisson Bertrand. Cet institut, fondé par la faculté de Médecine, en 1897, reconnu d'utilité publique, se trouve être sous la direction du Professeur Henri MION - Biochimiste des hôpitaux, Professeur de Biochimie et Directeur Scientifique - un prestataire de services rigoureux et neutres dans de multiples domaines scientifiques : l'hydrobiologie, l'hydrochimie, la bactériologie, tout ce qui concerne le contrôle des pollutions d'une part, et d'autre part, un secteur qui recouvre les actions préventives de santé.

LE CONTROLE DES POLLUTIONS

" Usinées, Tamisées, Usées, Rapiécées, Egouttées, Dégouttées. Les eaux se jettent à l'eau ". (Jacques Prévert)

Quoi de plus actuel que ce domaine ?

Très récemment, un grand quotidien régional faisait part d'une hécatombe de poissons à la surface du Lez, derrière l'Hôtel de Région à Montpellier (Midi Libre du 10/10/89). Contacté par la police des cours d'eaux, l'Institut Bouisson Bertrand procède à des prélèvements d'eau pour tirer les premières conclusions d'un mini désastre écologique.

Pourquoi a-t-on fait appel à l'I.B.B. dans le cas du Lez ?

HYDROLOGIE :

Laboratoire agréé

L'Institut Bouisson Bertrand est un laboratoire agréé au niveau départemental et régional.

- Ses fonctions officielles :
- prestataire de services pour la D.D.A.S.S. dans
 - les surveillances d'adductions d'eau
 - les baignades (piscines, plages)
 - en relation avec le SATESE
 - contrôle des stations d'épuration
 - participe à des enquêtes programmées par le Ministère de l'Environnement.
 - En outre :
 - Les particuliers peuvent faire appel à l'Institut
 - vérification d'eau potable
 - vérification d'égoût correct...
 - Les particuliers doivent faire appel à l'Institut
 - demande de permis de construire.

PRESTATAIRE DE SERVICES OU DE " REPRESSION " ?

L'avantage de la neutralité d'un prestataire de services est évident : le client (industriel, particulier, restaurateur...) est certain d'obtenir des résultats rigoureux et complets sans aucune conséquence administrative préjudiciable. L'Institut Bouisson Bertrand est donc prestataire de services, pas " prestataire de répressions ".

HYDROBIOLOGIE :

L'Institut Bouisson Bertrand sait manier les recherches en laboratoire et les analyses de terrain. Ainsi ont-ils été dépêchés dans le cas de la pollution du Lez ou sur le conflit de la décharge du Thôt.

Les industriels n'hésitent pas à faire appel à l'expérience de l'Institut à l'exemple de l'usine de traitement de déchets VALORGA.

Grâce à la puissante infrastructure de l'I.B.B., l'équipe dirigée par le Pr. Mion, a la possibilité de réaliser des analyses strictes dans l'eau d'alimentation, afin de détecter tout micro polluant bactériologique et chimique (arsenic, zinc, manganèse), nocif pour l'homme ou pour son environnement direct (exemple : les eaux de lessives).

L'Institut Bouisson Bertrand est également chargé d'analyser les eaux minérales de VALS, PERRIER, BALARUC LES BAINS, AMELIE LES BAINS, comme il contrôle les affluents de MARCOULE et PIERRELATTE, deux sites de centrales nucléaires, sans oublier qu'il peut vérifier à tout moment les branchements au réseau d'un lotissement.

C'est à dire l'étendue des compétences de ce laboratoire.

L'AGRO-ALIMENTAIRE :

Un secteur d'avenir au fond des assiettes " Les infections à salmonelle pourraient être évitées si les produits alimentaires étaient systématiquement contrôlés ".

Le Pr. Mion, Directeur Scientifique de l'Institut, est formel. Si les restaurateurs s'auto-contrôlaient, les risques d'intoxications seraient considérablement réduits.

Sachant que les bactéries se développent de manière exponentielle, comme les colibacilles, les streptocoques ou les staphylocoques, les restaurateurs collectifs ou non ont intérêt à se plier aux normes alimentaires,



avant de devoir faire face aux tracas-séries officielles. Déjà, de nombreux professionnels de la restauration font appel à l'Institut Bouisson Bertrand qu'ils savent pointilleux (sur les prélèvements d'air, sur l'hygiène d'environnement...).

Un pas nécessaire à franchir pour montrer que le secteur de l'agro-alimentaire est synonyme de conditions d'hygiène très satisfaisantes. Une fois de plus, le prestataire de services Bouisson Bertrand devient le relais indispensable au bon fonctionnement de l'industrie.

LES ACTIONS PREVENTIVES DE SANTE

Une infrastructure des plus efficaces :

L'Institut Bouisson Bertrand possède une infrastructure permettant de réaliser les examens essentiels de bilan de santé (prélèvements, électro-cardiogrammes, mesures de volume respiratoire).

D'autre part, de nombreuses catégories de personnes sont concernées par la Médecine du Travail et se soumettent régulièrement à des examens médicaux. Entre autres :

- les gendarmes
- les vétérinaires d'Etat
- les coopérants (avant et après séjour)

et tout organisme ou profession désirent les mêmes services fait appel à l'Institut Bouisson Bertrand.

Vaccinations internationales : circulez sans fièvre jaune !

L'Institut Bouisson Bertrand est l'un des seuls organismes autorisés à vacciner des individus contre la fièvre jaune. Il est évident que les membres de l'Institut ont la possibilité de réaliser n'importe quelle autre vaccination.

LA RECHERCHE :

le fleuron de BOUISSON BERTRAND

Quand un prestataire de services est aussi performant dans la rigueur scientifique que ne l'est l'I.B.B., cela signifie que les laboratoires de recherches fonctionnent comme des ruches en pleine activité.

En travaillant avec l'industrie pharmaceutique et particulièrement en

collaboration avec FASONUT et LACTARIUM, l'I.B.B. surveille la stérilité de certains produits, dont le lait maternel - ainsi que sa pureté -

L'I.B.B. procède à des essais de non contamination sur des gelules ou du collyre.

La recherche porte aussi sur les analyses de composte sur de domaine de Grammont pour tirer des conclusions sur l'engraissement des terres, secteur prometteur dans l'agriculture.

L'Institut Bouisson Bertrand, sous la direction du Pr. Baylet, a même réalisé (et cela avait eu un certain retentissement à l'époque) une étude sur l'incidence des eaux d'alimentation en Lozère sur les cancers de l'oesophage (observatoire régional de la santé).

L'I.B.B. possède derrière lui, une solide réputation scientifique et un panel de services tout aussi performants les uns que les autres. Devant lui, l'avenir. L'actualité récente - entre les intoxications par salmonelle et le manque d'eau dans les rivières - démontre que l'équipe du Pr. Mion - en détectant les anomalies de la pollution - est plus que jamais indispensable à l'équilibre écologique et alimentaire de l'homme.

Un appel qui s'adresse aux industriels, aux restaurateurs, aux viticulteurs et à toutes les professions lancées dans les compétitions de demain, qui ne veulent à aucun prix que cela se fasse au détriment de l'environnement qui les entoure.

La balle est dans leur camp.

ATTENTION : techniques particulières

Le Ministère de la Santé prescrit des normes strictes, pas toujours suivies par certains laboratoires privés.

L'Institut Bouisson Bertrand applique à la lettre ces normes obligatoires :

- références AFNOR (Association Française de Normalisation)
- normes pharmacopées françaises
- tous les textes (décrets, arrêtés) qui régissent l'hygiène alimentaire.

UN NOUVEAU DIRECTEUR POUR LE CORUM

Pour Jean Ravel, le nouveau directeur du Corum, Montpellier dispose d'atouts déterminants pour se situer au premier plan des grandes villes de congrès au niveau européen.



JEAN RAVEL : UN HOMME EN MOUVEMENT

Né il y a soixante ans à Chambéry de mère savoyarde et d'un père dauphinois, époux de l'écrivain et journaliste Christiane Collange, père de 6 enfants, grand-père huit fois, Jean Ravel se définit comme un aventurier, c'est à dire quelqu'un qui a le goût de l'aventure. Celui des choses nouvelles qu'il lance avec passion.

Pour prendre la direction générale du Corum il quitte en pleine gloire et au bout de quinze ans la direction du Palais des Congrès de Paris qui en 1988 a accueilli 222 congrès internationaux faisant de Paris la 1^{ère} ville de congrès du monde.

Auparavant c'est toujours sous le signe du mouvement que Jean Ravel fit carrière :

Avec Air France tout d'abord où de 1953 à 1963 il s'occupe du recrutement et de la formation du personnel puis devient directeur au Sahara au moment des grandes recherches pétrolières d'Hassi-Messaoud et d'Edjele et par la suite directeur d'Air France en RFA (Berlin, Dusseldorf).

Un petit tour du côté de la Brasserie de l'Indochine où, en tant que directeur de marketing et des ventes, il lance les bières "33" en France.

De 1967 à 1983 sa carrière emprunte les rails de la SNCF ou plus exactement ceux du TGV dont il est l'un des "pères". Jean Ravel prend en effet en charge les études de marché, les prévisions de trafic, la conception et l'aménagement intérieur des voitures, le choix des villes desservies, les horaires, les tarifs, les services à bord l'aménagement des gares, la promotion et la publicité.

Toujours à la SNCF Jean Ravel a conçu et organisé les trains Corail. Il a été directeur de la branche voyageurs de 1977 à 1983. Pendant cette période il préside l'activité des voyageurs sur le plan européen de l'Union Internationale des Chemins de Fer.

Enfin Jean Ravel a mis au point pour la SNCF les tarifs jeunes, familles, 3^e âge. Le sport favori de cet homme en mouvement ? la course à pied dont il fut champion universitaire. Un de ses loisirs favoris : la randonnée...

Avec un tel directeur, le Corum prend le bon départ !

Qu'est ce qui vous a conduit à accepter d'être directeur général du Corum ?

Effectivement il peut paraître étonnant que, dirigeant avec succès Le Palais des Congrès de Paris qui est le plus grand du monde, je sois tenté de quitter la capitale !

Ce qui m'a intéressé, c'est tout d'abord que le Palais des Congrès de Paris marche bien. Les équipes sont constituées, le projet d'extension que j'ai lancé, a bien réussi. Je pouvais donc envisager une autre tâche, ailleurs. Il y a chez moi, un petit côté aventurier. C'est ainsi que j'ai lancé le TGV, le train Corail et bien d'autres choses auparavant, en particulier avec Air France. J'aime bien créer des choses.

Ce qui est passionnant dans le Corum c'est que c'est quelque chose de nouveau, d'important, tant dans le domaine de l'activité de congrès que dans celui de la culture. Le mariage des deux domaines me semble bien prévu, bien pensé.

D'autre part je pense que dans la décennie qui vient, c'est dans l'Europe du Sud qu'il va se passer des choses. Le nord de l'Europe est à peu près figé. Il n'a plus d'espace. Par contre tout est possible pour la France du Sud, l'Espagne, l'Italie, le Portugal. Montpellier avec son image de marque, son dynamisme, sa position géogra-

phique en Europe, me paraît particulièrement bien placée.

Une conséquence de la décentralisation de la France c'est que les grandes métropoles ont toutes les chances de bouger dans les années à venir.

Je voudrais aussi, comme me l'a demandé Georges Frêche et le Président de l'Office de Tourisme, M Bensoussan, participer à l'organisation et à l'animation du tourisme à Montpellier et dans le District.

A l'horée de l'an 2000, que pensez vous de l'avenir du marché des congrès ?

C'est un marché totalement en expansion, c'est un marché porteur. Toutes les études à l'horizon de l'an 2000, montrent que c'est une activité qui va beaucoup se développer : que ce soit les

grands congrès de spécialités comme ceux de Médecine, de Sciences, d'Informatique mais aussi et c'est une nouvelle tendance, les conventions d'entreprises, ou les conventions de clientèle.

Certaines villes en France qui se sont équipées de Palais des Congrès risquent d'avoir quelques déconvenues, soit parce qu'elles ont vu trop grand, soit parce qu'elles n'ont pas l'environnement touristique et culturel justifiant l'activité d'un congrès.

Ce n'est pas le cas de Montpellier qui a fait le bon choix et qui l'une des villes les mieux placées en France sur le plan universitaire par exemple.

En effet pour qu'un congrès puisse exister il ne suffit pas d'une direction et d'une équipe commerciale aussi efficace qu'elle soit. Il faut qu'il y ait à l'origine une association, un groupement qui fasse acte de candidature. Ce sont les professeurs de Médecine, de Sciences, d'Informatique ou de tout autre matière qui proposent un lieu de congrès à leurs collègues internationaux. A Montpellier, la notoriété des facultés, des professeurs, des chercheurs est un vivier impressionnant.

Montpellier a aussi un atout : c'est son environnement touristique. La ville est très belle, ses alentours et son arrière-pays offrent de nombreuses excursions. D'autre part, Montpellier est admirablement desservi sur le plan des transports : TGV, aéroport international, autoroutes... Je ne vois pas actuellement en Europe un centre de congrès qui soit aussi bien situé que Montpellier.

Le Corum de Montpellier a la particularité d'être à la fois un Palais des Congrès et un Opéra grâce à la salle Berlioz. Pensez vous que cela puisse être un atout supplémentaire ?

Bien évidemment, l'Opéra Berlioz offrira à tous mais aussi aux congressistes, un programme culturel de qualité le soir. C'est aussi un avantage en ce qui concerne l'amortissement d'un certain nombre de frais généraux tels l'électricité, le chauffage ou le personnel.

Grâce à sa fosse télescopique on peut monter à l'avance des décors qui disparaissent pendant les congrès pour réapparaître le soir de la représentation. Par le même procédé on peut de même organiser des cocktails à l'issue des manifestations. A l'évidence cette salle a été très bien conçue !



Vous souvenez vous de la première fois où vous avez entendu parler du Corum ?

Où naturellement, c'était à Paris lors d'une réunion. Montpellier posait sa candidature pour faire partie de notre association des villes organisatrices de

PRINCIPALES MANIFESTATIONS PREVUES AU CORUM POUR 1990

- Forum Cartoon : 21 au 23 février 90
- Congrès du Conseil Européen des Postes et Communications : 22 et 23 février 90
- 1st Congress for Ultrasounds Development in Orthopedics : 30 mars au 01 avril 90
- Salon des Productions des Travaillieurs Handicapés :

- 26 au 29 avril 90 - Jeux Mondiaux de la Médecine
- 18 au 21 juin 90 - Congrès sur l'évolution de la fixation externe et Orthofix :
- 28 au 30 juin 90 - Pathophysiology and Treatments of Diabetes Mellitus :
- 08 au 11 juillet 90 - Festival International de Radio-

- France et de Montpellier : 15 juillet au 15 août 90
- III^{ème} International Conférence on Vasopressin 05 au 10 août 90
- International Workshop on Orogenic, Lherzollites & Mantle Processes : 12 au 15 septembre 90
- Franco Japanese Symposium of Medicinal and Fine Chemistry :

- 18 au 20 septembre 90 - 6èmes Journées sur le thème de Bases de données avancées :
- 25 au 28 septembre 90 - Congrès International de Psychologie du Sport :
- 27 et 28 septembre 90 - Congrès du Centre Européen de l'Entreprise Publique :
- 3 au 06 octobre 90

- Colloque Francophone 1990 "Ville Santé" : 08 au 11 octobre 90
- 12èmes Journées de l'IDATE : novembre 90
- Nouvelles Technologies dans la ville : 26 au 28 novembre 90
- Traitements des Tumeurs Endocrines Sensibles de la Femme : 13 au 15 décembre 90

LES AVANTAGES DU NOUVEAU PLAN DE STATIONNEMENT

Quatre fois plus de chances de trouver une place disponible pour se garer

Le stationnement payant élimine pratiquement toutes les voitures ventouses et permet donc une meilleure rotation.

Conclusion : il y a mathématiquement plus de places disponibles pour se garer en centre ville : on estime que 5 places de stationnement libres équivalent à 20 places de stationnement payant. Les automobilistes ont donc 4 fois plus de chances de trouver une place pour se garer s'ils se rendent au centre.

Des secteurs éloignés ont retrouvé leur gratuité

Si certaines rues intégrées de fait dans le centre sont devenues payantes (Méditerranée, Université, Carré du Roi...) d'autres plus éloignées, payantes jusqu'à présent ont retrouvé leur gratuité. C'est le cas par exemple, du Boulevard des Arceaux, du Boulevard Renouvier, des Avenues Bouisson Bertrand, Chancel, et une partie de Auguste Broussonnet.

Mise en place d'un tarif privilégié pour les résidents

Les résidents du centre ville, dans les zones orange ou jaune bénéficient d'un tarif privilégié. Ils paient le stationnement à la demi-journée grâce à un macaron qui leur est distribué gratuitement. Attention, il s'agit des personnes qui habitent dans les secteurs concernés, pas de celles qui viennent y travailler !

Deux heures gratuites de plus

Le stationnement payant sur voirie par parcètres ou horodateurs est limité aux tranches horaires suivantes : 8 h-12 h / 14 h-18 h. Il commence donc plus tard le matin et s'arrête plus tôt le soir (8 h au lieu de 7 h, et 18 h au lieu de 19 h). Par ailleurs, le stationnement est gratuit entre 12 h et 14 h. Ces dispositions permettent, entre autres, aux riverains de ne pas se lever aux

aurours pour mettre une pièce dans la machine et de pouvoir rentrer chez eux à l'heure du déjeuner sans avoir à payer.

Amélioration des parkings du Nombre d'Or et de Gambetta

Le nouveau plan de stationnement a concerné également certains parkings.

Le parc du Nombre d'Or a ouvert ses portes aux usagers horaires alors qu'avant seuls les abonnés étaient admis. Des caisses automatiques et des barrières d'entrée et de sortie ont été installées. Il est désormais possible de se garer au plus près d'Antigone du lundi au samedi inclus de 8 h à 19 h.

Le parking Gambetta est désormais ouvert 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Cinq agents du parc ont été recrutés afin d'assurer la même prestation qu'au parking du Corum.

Avance technologique : un matériel performant

Les nouveaux horodateurs mis en place à Montpellier sont conçus pour accepter le paiement par carte magnétique. Même si ce mode de paiement n'est pas en vigueur à Montpellier, il sera toujours possible de programmer la machine si l'option est retenue à l'avenir.

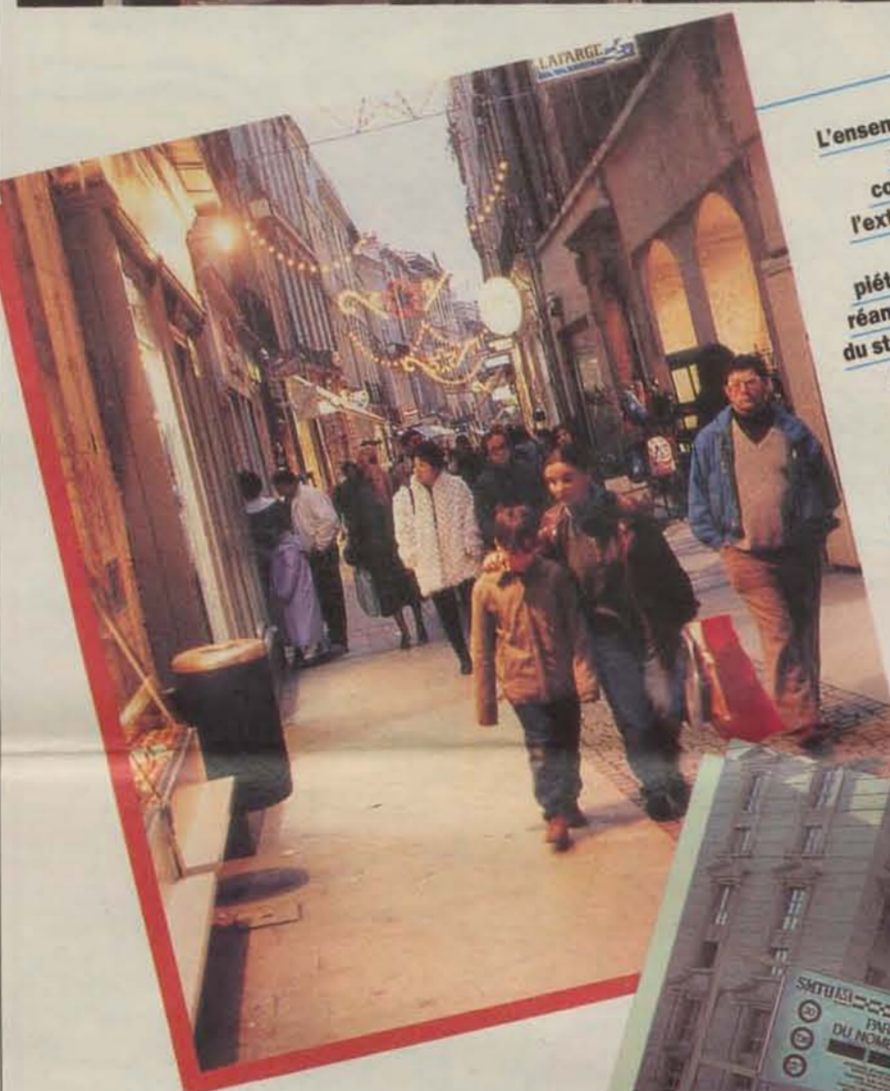
Une mise en œuvre souple

Le nouveau plan de stationnement était nécessaire pour le bien commun et il n'est pas question d'en remettre en cause ses grandes lignes. Par contre, il est évident que des ajustements peuvent être décidés compte tenu de situations particulières. Ainsi, par exemple, les habitants de rues non dotées de parcètres ou d'horodateurs car situées en pleine zone piétonne, ont pu obtenir le statut de résident leur permettant de bénéficier des tarifs privilégiés pour le stationnement dans les rues voisines de leur domicile.

Pour la mise en œuvre, une vingtaine de nouveaux agents, mis à la disposition de la SMTU par la ville, sont venus renforcer l'effectif actuel. Ces agents ont suivi une formation pour être à même de mieux informer les usagers.



Le parking Gambetta-Elysée est dorénavant ouvert au public 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.



L'ensemble des mesures concernant l'extension du domaine piétonnier et le réaménagement du stationnement contribuent à dynamiser l'activité économique du centre ville en facilitant l'accès des commerces.



Le parking du Nombre d'Or à Antigone est ouvert aux usagers horaires depuis décembre 1989.

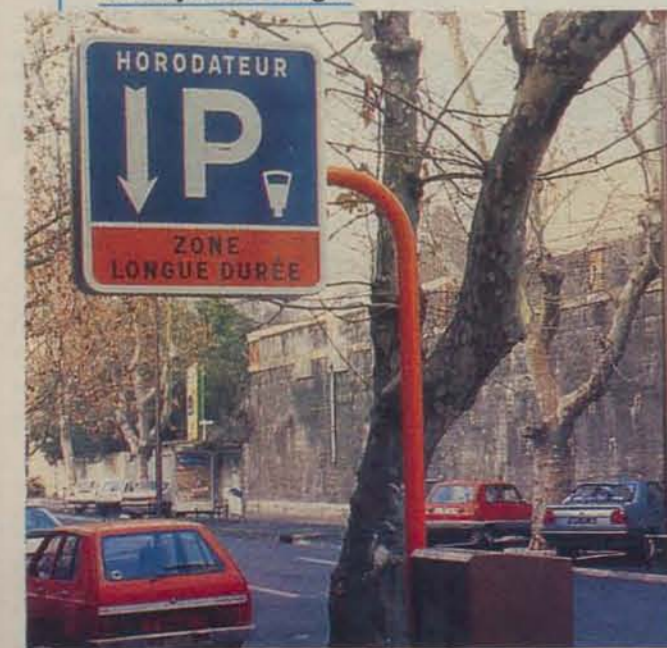


Le dégagement des grands axes de circulation et les axes prioritaires pour les transports en commun sont des éléments de base du plan de circulation et de stationnement.



Des agents formés pour mieux informer : une autre image du contractuel verbalisant.

Pour faciliter le repérage des zones les mâts des poteaux et les horodateurs sont identifiés par la couleur jaune ou orange.



VILLA HADRIANA ANTIGONE

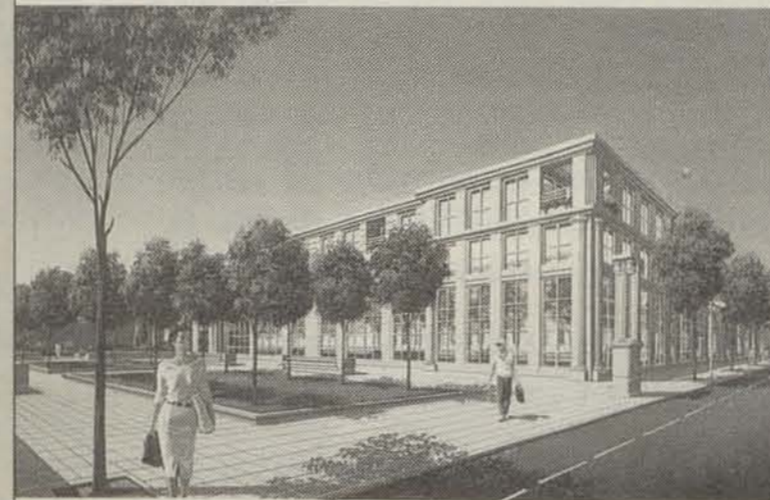


PHOTO CLAUDE O'SUGHRUE

Maître d'ouvrage : EDIFIER SA
Architecte : Antoine Garcia-Diaz

COLAS Midi-Méditerranée
La route avance

TRAVAUX PUBLICS Routes et aérodrômes Voies - Réseaux divers Enrobés Revêtements spéciaux	TRAVAUX PRIVÉS Loisements Sols Industriels Aires de Jeux Tennis clés en main
---	---

DIRECTION MIDI LANGUEDOC
Z.I. de la Lauze - 34435 St-Jean-de-Védas - Cedex - ☎ 67 42 56 99

CARREL

"l'eau dans les règles de l'art"

Voici résumée en quelques mots la philosophie de CARREL S.A. dont les activités sont axées en priorité sur :

- L'HYGIENE PUBLIQUE, pour la pose des réseaux d'eau potable et l'évacuation des eaux usées. Dans ce secteur, l'Entreprise a récemment réalisé à Montpellier tous les réseaux du parking de la Mosson et la pose d'un collecteur d'eaux pluviales, diamètre 1 600, avenue Charles-Flahaut.
- LES BETONS SPECIAUX : bétons d'injection, bétons projetés, de soutènement ou de reprise en sous-œuvre.

Parallèlement, CARREL S.A. intervient dans le domaine des travaux publics, du terrassement, du génie civil.

Cette société, créée en 1943, par M. CARREL père et dirigée aujourd'hui par son fils, tourne sur un chiffre d'affaires d'environ 100 millions, avec un effectif dépassant 200 personnes. Son siège social, basé à Nîmes, s'appuie sur deux agences : "Carrel Sud-Est" pour la région Provence - Alpes - Côte-d'Azur et "Carrel Méditerranée" pour le Languedoc-Roussillon.

CARREL Méditerranée 440, chemin de Moularès 34000 MONTPELLIER ☎ 67 22 13 93	CARREL 336, ch. de la Cigale 30900 NIMES ☎ 66 23 23 99	CARREL Sud-Est Ch. des Gargues 134000 AUBAGNE ☎ 42 70 26 01
---	--	---

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 20 DECEMBRE 1989

- Articles L 122.20 et R 122.7 du Code des Communes. Décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal.
- Foncier : Parking Pitot. Déclassement du Domaine Public Communal.
- ZAC Espace Pitot. Objectifs et concertation avec le public.
- Désignation du programmeur pour la construction de la nouvelle Mairie et Centre Technique Municipal.
- Sports : Grammont - Création d'un terrain de base-ball, adoption de l'avant projet et demande de subventions.
- Affaires Scolaires : Centre Médico-social. Transfert de locaux.
- Bulletin municipal "Montpellier Votre Ville", lancement de l'appel d'offres pour la distribution.
- Bulletins municipaux "Age d'Or" et "Mach2" lancement de l'appel d'offres pour l'édition.
- Budget 1989 - Budget général et Budgets annexes de l'Eau et de l'Assainissement - Décisions modificatives n°2.
- Affaires commerciales : Tarifs 1990.
- Affaires Culturelles : Archives Municipales - Prix de vente 1990 du Bulletin historique de la Ville de Montpellier.
- Affaires Culturelles : Tarifs 1990 d'abonnements et locations d'œuvres à l'Artothèque.
- Affaires Culturelles : Tarifs 1990 de la Médiathèque Gutenberg.
- Affaires Culturelles : Tarifs 1990 des droits d'entrée au Musée Fabre.
- Direction Informatique : Tarifs 1990.
- Espaces Verts : Tarifs 1990 de pose de jardinières et location de plantes vertes.
- Génie Urbain : Règlement d'occupation et d'utilisation de l'espace urbain. Actualisation des droits de voirie.
- Tarifs 1990 de la Maison des rapatriés.
- Reception Protocole : Tarifs et cautionnements 1990 pour la location des salles municipales et du matériel.
- Restaurants Scolaires : Tarifs 1990 des repas adultes.
- Service Communal d'Hygiène et de Santé : Tarifs 1990 désinfection et désinsectisation.
- Services Funéraires Municipaux : Tarifs 1990 des services funéraires municipaux et droits de concession dans les cimetières.
- Services Funéraires Municipaux : Elargissements de la gamme de prestations.
- Sports : Tarifs 1990 droits d'entrée dans les piscines et saunas municipaux.
- Voie : Tarifs de poses et fournitures 1990 de poteaux et bornes anti-stationnement.
- Dépistage des cancers du sein : Projet de la Ville de Montpellier.

BREVES



Visite de chantier de la Maison pour Tous Marcel Pagnol. De droite à gauche : P. Cardin, architecte de la Maison, Bernard Encontre, le futur directeur, Guy Zemmour conseiller municipal, Hélène Colas, adjointe au maire déléguée aux Maisons pour Tous et Pierre Laporte, chargé de la coordination des Maisons pour Tous.

Les Jardins de La Lironde et consuls de mer

La révision du Plan d'Occupation des sols en cours donne une large place au projet de création de Port Marianne.

Ce projet concerne l'ensemble de la zone circonscrite par l'Avenue Pierre Mendès France au Nord et par la limite de la commune au Sud.

Il constitue la concrétisation de la volonté de la Municipalité d'équilibrer géographiquement la Ville en permettant son développement vers l'Est.

Cette vaste zone, structurée par le port prolongé par le parc central et un axe vert, sera urbanisée sous forme de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC). Les deux premières sont la Zac Jardins de la Lironde-Port Marianne et la Zac Consuls de Mer-Port Marianne.

La Zac Jardins de la Lironde s'étendra sur 35 ha outre la route de Vauguières, l'avenue Pierre Mendès France, le chemin du Mas de Carbonnier et les abords de l'Avenue de la Pompiègnane. La Zac des Consuls de Mer concernera, pour sa part, 16 ha immédiatement au Sud d'Antigone sur la rive droite du Lez.

Les conclusions des dossiers de réalisation de ces Zac doivent être présentées prochainement au Conseil Municipal.

Si ces conclusions sont adoptées, elles donneront lieu à une enquête publique annoncée par voie de presse, au cours de laquelle chacun pourra exprimer ses remarques.

Ces Zac pourront accueillir respectivement à terme quelque 1800 et 1200 logements ainsi que les commerces de proximité et les équipements publics nécessaires à la vie des quartiers urbains tels que crèche, écoles, maison pour tous, etc.

Les premiers travaux devraient débuter sur ces sites dans le courant de l'année 1990.

Pause-Goûter

Un nouveau lieu d'accueil et de convivialité pour les jeunes enfants (jusqu'à 4 ans) accompagnés de leurs parents, inspiré de la "Maison verte" de Françoise Dolto. La Pause-Goûter est une association loi 1901 subventionnée et hébergée par la Mairie de Montpellier.
23, Avenue Saint-Lazare C3
34000 Montpellier
Tél. : 67.72.32.85

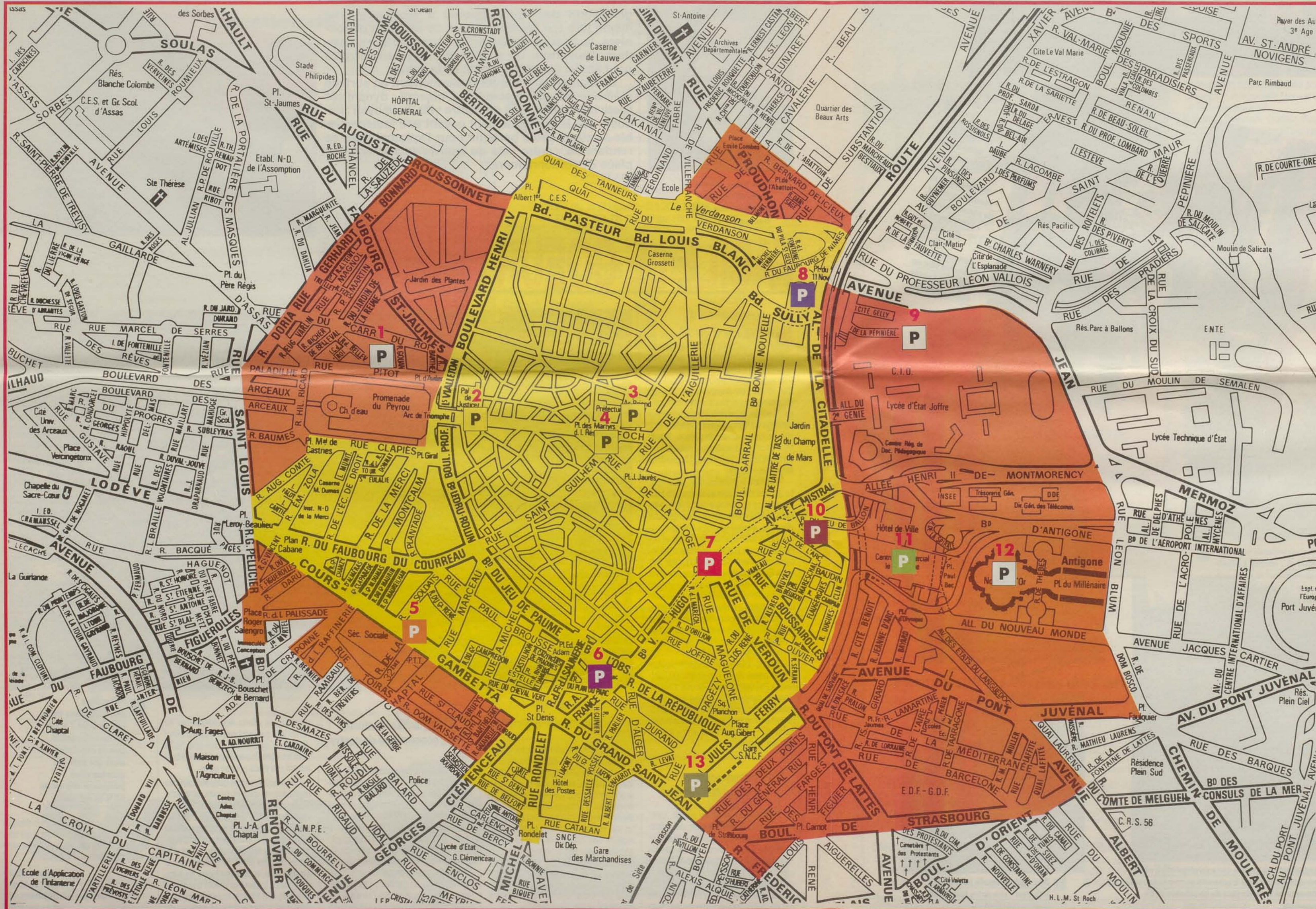
Idate 90

Les 12èmes Journées Internationales de l'IDATE se tiendront à Montpellier le 14, 15, 16 novembre prochains avec trois thèmes principaux : le repérage des technologies critiques ; les expériences significatives sur les services et les applications de demain ; les concepts nouveaux.



Inauguration de la Salle Jacques Brel pour la Maison pour Tous Georges Brassens en présence du directeur de la Maison, d'Hélène Coias adjointe au maire et Michel Soulas conseiller municipal.

NOUVEAU PLAN DE STATIONNEMENT : DEUX ZONES - DEUX TARIFS



La zone jaune de courte durée

correspond au centre historique étendu jusqu'à la gare, au cours Gambetta et à la Place Rondelet. Elle permet le stationnement au plus près du cœur de ville avec une tarification courte durée limitée à 2 heures, fractionnable en 20 minutes minimum, puis par tranche de 10 minutes.



La zone orange de longue durée

dessine une couronne autour de la zone centrale. Elle permet de stationner à une distance encore raisonnable du centre historique mais en payant moins cher avec un tarif à la demi-journée inférieur à deux heures en zone jaune.



Ce système à deux zones devrait d'une part encourager le stationnement de courte durée dans la zone la plus centrale de la ville sans toutefois pénaliser les résidents ; d'autre part, encourager les automobilistes qui veulent s'attarder plus longtemps à aller se garer un peu plus loin, quitte à marcher un peu.

Tarification en vigueur

Zone orange
8F la demi-journée
16F par jour
résident : 10F par jour fractionnable en 5F par demi-journée.
Zone jaune
6F de l'heure, limité à 2 heures
Le minimum de perception est de 2 francs pour les 20 premières minutes puis 1F par 10 minutes supplémentaires.

Pour tous renseignements :
SMTU
67 58 33 32
23 bis, rue Maguelone

PARKINGS EXISTANTS

- P** 1 PITOT : 400 places. (800 places à terme).
- P** 2 PALAIS DE JUSTICE : 450 places.
- P** 3 PREFECTURE : 440 places.
- P** 4 MARCHÉ AUX FLEURS : 250 places.
- P** 5 GAMBETTA : 500 places.
- P** 6 LAISSAC : 200 places.
- P** 7 COMÉDIE : 940 places.
- P** 8 CORUM : 500 places.
- P** 9 JOFFRE : 450 places.
- P** 10 TRIANGLE : 594 places.
- P** 11 POLYgone : 1950 places.
- P** 12 NOMBRE D'OR : 270 places.
- P** 13 GARES : 620 places.



Vous voulez acquérir votre résidence ?

Vous n'avez pas droit à l'erreur !

- Notre équipe vous assure :
- Une sélection rigoureuse des produits
 - Une définition précise de vos souhaits, de vos besoins au cours d'un entretien
 - La prise en charge de toutes les démarches
 - La recherche et la mise en place de votre financement

NOTRE OBJECTIF : VOTRE SATISFACTION
IMMO-CONSULTANT

3, Av. du Pont-Juvénal - MONTPELLIER ☎ 67 64 93 60

MARTINASSO
MEUBLES ET FAÇADES DE BATIMENTS

Agence de Montpellier

Le Pont de Barre
Route de Lavérune
34430 S'-JEAN-DE-VEDAS
☎ 67 47 45 46

6 agences : Paris - Lyon - Marseille - Nice
Montpellier - Annemasse

HABITER L'AIGUELONGUE

dans les arbres,
au calme, à Montpellier **Le Clos du
Val Montferrand**
Appartement décoré
DU STUDIO AU 5 PIECES

Ouvert sur place
999, av. du Val Montferrand - Face au Palais des Sports
Tous les jours de 14 h à 18 h
Sauf dimanche

67 52 39 01

Cciter

Location de voitures

Route de Carnon : **67.65.89.24**
Route de Sète : **67.69.03.38**
Aéroport Fréjorgues : **67.64.17.71**

PROPARA Unité Spinale et de Recherche pour l'Amélioration de la Paraplégie.

Association à but non lucratif régie par la loi de 1901 et participant au Service Public Hospitalier

La notion d'Unité Spinale, largement répandue dans de nombreux pays européens et Outre-Atlantique, regroupe dans un même lieu l'ensemble des soins destinés à répondre aux besoins des paraplégiques et des tétraplégiques.

La fréquence des complications chez les paraplégiques, survenant à distance du traumatisme ou de l'affection médicale, justifie pleinement une approche pluri-disciplinaire.

PROPARA, en plus de sa plate-forme de rééducation et de réhabilitation, possède des blocs opératoires et des unités d'investigation afin de diagnostiquer, surveiller et traiter ces patients aux différents stades de leur évolution et de pallier sur place aux nombreuses complications urologiques, orthopédiques et plastiques.

Un laboratoire de recherche appliquée, véritable plaque tournante relationnelle avec les autres laboratoires de recherche fondamentale sur la moelle épinière, vient d'être mis en place afin d'améliorer les différents moyens thérapeutiques de chirurgie fonctionnelle, de rééducation, de réhabilitation, et d'aides techniques.

Une équipe médicale à temps plein travaille en collaboration avec les spécialistes du C.H.U. et ceux du secteur privé.

PROPARA dispose :

- d'un secteur d'hospitalisation complète de 60 lits avec soins rapprochés,
- d'une plateforme de rééducation et d'orthoprothèse,
- d'une unité d'exploration radiologique et uro-dynamique,
- d'un laboratoire de neurophysiologie clinique,
- de blocs opératoires,
- d'un service social et d'un service de documentation,
- d'un complexe sportif.

Possibilité d'hospitalisation complète, d'hospitalisation de jour et de consultations en neuro-urologie et sexologie, en neurochirurgie fonctionnelle (spasticité, douleur), en neuro-orthopédie fonctionnelle (transfert musculo-tendineux, chirurgie plastique, greffes d'escarres), en stimulation électrique fonctionnelle et en appareillage.

263, rue du CADUCEE - Parc EUROMEDECINE - MONTPELLIER

Tél. : 67 61 00 55 (Lignes groupées)
Télécopie : 67 41 26 49

Profiter de prestations exceptionnelles pour un plus grand confort et une meilleure sécurité

... C'est un choix B.A.T.I.R.



Espace Arc en ciel

Bureau de vente ouvert tous les jours - 9 h 30 - 12 h 30,
14 h 30 - 20 h 30, y compris samedi et dimanche.

73, avenue de Toulouse - Montpellier
67 27 51 27

Une réalisation
B.A.T.I.R.
Le sens de l'Unique

ETANCHEITE OCCITANE

S.A.R.L. au capital de 468 000 F

Etanchéité - Isolation - Couverture
 Bardage - Rénovation - Entretien

Z.A. Rue Blaise Pascal - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ

☎ 67 79 00 44 - TELEFAX : 67 72 30 13

SUPER M

129, av. de Lodève. Montpellier.
Tél. 67.75.36.36

C'EST MIEUX QUE BIEN

TERRISSE FOURCAND TRANSACTIONS FRANCE & ETRANGER

Toutes transactions immobilières
Fonds de commerce - Terrains
Lotissements - Locations et ventes

Yves TERRISSE - FOURCAND
Diplômé Notaire

Square de la Babote - 34000 MONTPELLIER
Tél. 67 52 76 26 - Fax : 67 66 01 11

S.E.T. BREL frères

Manutention
Grutage - Arrimage
Transports de masse
indivisible
Transports toutes distances

Z.I. du Mas-d'Astres
3056 av. Villeneuve-d'Angoulême
CD 132 34070 Montpellier
Tél. 67 42 55 56 - 67 42 94 80
Télécopie : 67 42 43 40



GLACES

A RAFFRAICHIR

Sacs 3,5 Kg - Barres 40 kg
Sacs paillettes comestibles 25 kgs
Sacs glaçons 1 kg

281, avenue du Marché Gare
34000 MONTPELLIER
Tél. : 67.92.29.60



Société Languedocienne
de Revêtements Spéciaux

Ravalement - Etanchéité de façades
Isolation thermique par l'extérieur

1348, Avenue de la Mer - 34000 Montpellier
Tél. 67.65.06.37

MONTPELLIER VOTRE VILLE

STATIONNEMENT



Yvan Velay, adjoint au
maire délégué aux
déplacements et aux
transports.

Le nouveau plan de stationnement mis en place en décembre 1989 est une pièce déterminante dans l'organisation des déplacements à Montpellier, au même titre que l'aménagement de secteurs piétonniers, la priorité accordée aux transports en commun, l'ouverture de grands parkings souterrains pour limiter l'encombrement de la voirie.

Le réaménagement du stationnement en surface était une nécessité absolue. L'objectif : dynamiser l'activité économique du centre ville. Le moyen : imposer par le stationnement payant une indispensable rotation, seule garantie pour l'automobiliste se rendant au centre ville de trouver facilement une place de stationnement.



FACILE LE COEUR DE VILLE!

La circulation et le stationnement au centre ville sont deux problèmes indissociables. Avec la mise en place du plan de circulation de trois ceintures, la création d'un vaste espace piétonnier, l'installation d'un réseau de transports en commun prioritaires concernant 31 millions de voyageurs par an, la construction de nombreux parkings souterrains, l'aménagement d'un plan de stationnement de surface... la politique de déplacements dans notre cité est dynamique et cohérente. Aujourd'hui, Montpellier respire.

Pourtant, le problème n'est pas simple. La surface disponible au centre ville pour les voitures ne dépasse pas 7 % du total alors que la moyenne pour les grandes villes françaises est de 15 %. Montpellier la millénaire, avec ses ruelles étroites et ses placettes a un charme fou mais n'est incontestablement pas faite pour les voitures. Et les problèmes ne datent pas d'hier puisqu'il y a encore trois ans, on trouvait dans certaines rues de l'Ecusson des pancartes "interdit aux charrettes". La situation est d'autant plus complexe que la densité du parc automobile montpellierain - c'est-à-dire le nombre de voitures par habitant - est la plus importante de France.

Avec le développement de Montpellier qui est passé en 30 ans de 85 000 habitants à 250 000, le coeur de ville a éclaté. Contenu pendant des siècles dans les limites de l'Ecusson, il déborde aujourd'hui largement ses frontières moyennageuses et s'étire du Lez à Gambetta et des Beaux-Arts aux Arceaux.

Une nécessaire rotation des voitures

Pour dynamiser la vie sociale, commerciale et culturelle du centre ville redessiné par l'expansion urbaine, et empêcher l'asphyxie, il fallait réaménager le stationnement. Le plan mis en place en décembre est fondé sur le principe de la rotation et s'accompagne inévitablement de l'extension du stationnement payant. Deux zones ont été créées pour réglementer le stationnement de façon optimale dans l'espace et le temps.



Photo O'Sughrue

nement de façon optimale dans l'espace et le temps.

Une place de stationnement en centre ville est une denrée rare et qui donc se paye. Le but de la Municipalité n'est pas de faire rentrer de l'argent mais de supprimer le phénomène des voitures ventouses qui empêchent le partage équitable de cette denrée rare. Le stationnement payant est un mal nécessaire qui est entré dans les moeurs des citadins et que toutes les grandes villes sans exception appliquent et développent. Une enquête de la SCET réalisée sur le stationnement dans 220 villes françaises de plus de 25 000 habitants démontre que le stationnement payant est en pleine progression.

Dynamiser l'activité économique du centre ville

La stationnement payant, en effet, seul permet une certaine rotation, évite le phénomène des voitures ventouses qui limitent le nombre d'emplacements disponibles, augmentent la densité de circulation et finissent par engorger complètement le centre urbain. Le domaine public appartient à tous. Il est normal de le partager. Ce qui constitue incontestablement un plus pour les usagers du centre ville en est également un pour les commerçants. Contrairement à ce qui a pu se dire, il ne s'agit pas de freiner l'activité du centre mais de la dynamiser.

Les clients des commerces du centre ville qui n'ont besoin le plus souvent que d'une demi-heure, voire une heure pour faire une course trouveront plus facilement une place pour se garer.

Pour accompagner cette politique de déplacements mise en oeuvre dans notre ville, une nouvelle génération de parkings va être aménagée : les parkings de dissuasion. Situés à la périphérie de l'agglomération et reliés au centre ville par un réseau de transports en commun rapides et efficaces, renforcé par la construction du 2e axe prioritaire, ils devraient inciter les automobilistes à laisser leur voiture aux portes de la ville. Les sites de ces nouveaux parkings sont à l'étude dans les secteurs de

Des ruelles moyennageuses qui ne laissent que 7 % de surface disponible pour la circulation alors que dans les grandes villes françaises elle est de 15 % en moyenne.

L'Espace Mosson et de Richter. Un dispositif qui a fait ses preuves ailleurs et qui seul permet au coeur des villes de battre sans risquer l'étaulement !

Yvan VELAY
Adjoint au Maire,
délégué aux déplacements
et au transport

JEAN-MARC SAVY CONSEILS

GESTION DE PATRIMOINES
INVESTISSEMENTS

939, rue de la Croix-Verte - 34090 MONTPELLIER

☎ 67 61 01 02

Savez-vous qu'il existe des placements et montages financiers qui peuvent procurer un gain global de 12 à 15 pour cent sans impôt ?

Notre équipe de consultants se tient à votre disposition pour toute information gratuite.

DEMANDE D'INFORMATION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Souhaitez recevoir, sans engagement, une information gratuite.

JEAN-MARC SAVY CONSEILS

939, rue de la Croix-Verte

34090 MONTPELLIER

☎ 67 61 01 02



D.M.S.
Une entreprise locale
à vocation internationale
Un partenaire efficace
de la recherche médicale

Doppler ANGIODOP D.M.S. : Pour les examens vasculaires en cas d'artérite ou de phlébite par exemple. **Analyseur de Spectre SPECTRADOP D.M.S.** : Pour les examens des vaisseaux du cou : plaques d'athérome et mesure des sténoses carotidiennes. **Doppler Fœto Placentaire D.F.P.C. D.M.S.** : Pour l'examen de la circulation fœtus/placentaire qui est en train de devenir un test de routine en complément de l'échographie.

ZAC du Millénaire - 1415, avenue Albert-Einstein - 34000 Montpellier

recrute
du lundi
au vendredi

de 8 h
à 12 h
et de 14 h
à 18 h

toutes
qualifications



34000 MONTPELLIER
Bureau 67 64 89 20 - Chantier 67 58 36 24
Industrie 67 64 36 06 - Dir. Rég. 67 92 15 00

DE 21 H A 0H30 DU MATIN
GARE - AGROPOLIS
GARE - LA PAILLADE
TOUTES LES HEURES

21h LE
RABELAIS
PREND
LE RELAIS



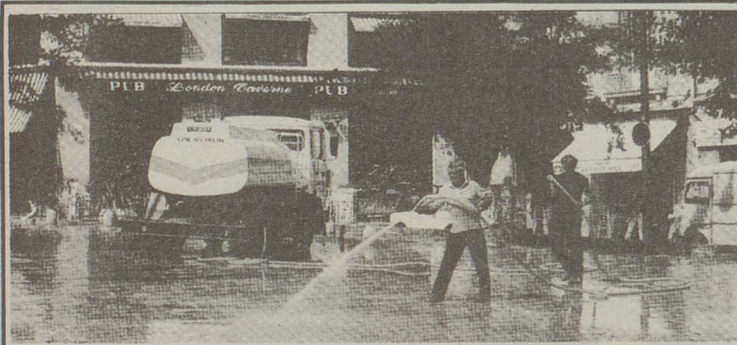
Entre nous ça roule!



ARCHITECTURE
INTERIEURE
CREATION DESIGN
DECORATION

JEAN-CLAUDE BALAND
DECORATEUR

AGENCE
7, RUE SAINTE-ANNE
34000 MONTPELLIER
67 66 06 43 - TÉLÉX 145241F



La place du marché Jean-Jaurès.

**Collecte des ordures ménagères
Nettoisement des rues
Ramassage des déchets industriels
MONTPELLIER**

351, Rue de la Castelle - BP 1231
34011 Montpellier Cedex - ☎ 67.27.20.21



Collecte en 4x4 à même la plage.

MONTPELLIER



MONTPELLIER VOTRE VILLE

L'OFFICE
MUNICIPAL
DES
SPORTS :
L'OREILLE
DES CLUBS



L'assemblée générale de l'Office Municipal des Sports de Montpellier s'est déroulée le samedi 6 janvier 1990 à la Salle Rabelais en présence de la majorité des clubs et associations sportives de la ville. Au cours de cette séance, un nouveau comité directeur a été désigné. L'OMS est l'oreille des clubs. Il recueille toutes les suggestions. Il étudie les problèmes et transmet ses réflexions à la

commission municipale des sports. Il permet aux sportifs locaux de participer à l'essor de la cité en matière d'activités sportives et physiques et offre la possibilité aux gens de terrain de formuler des avis sur la réalisation des actions d'animation et des opérations d'équipements. Le comité directeur de l'OMS est composé de membres de droit et de membres élus.

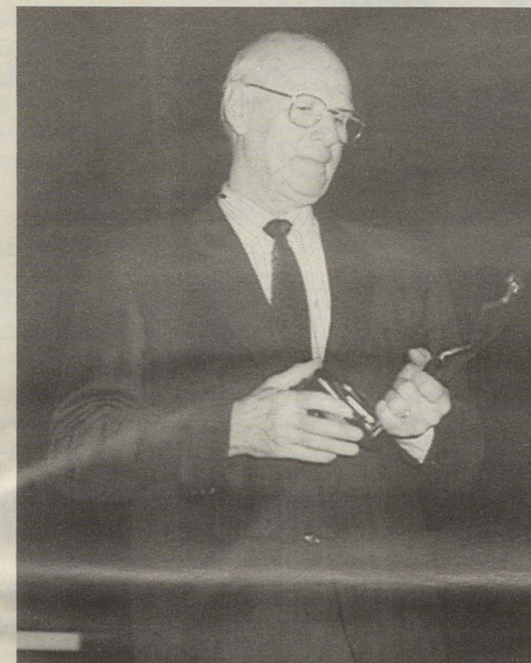
Les membres de droit : Le Maire, l'Adjoint délégué aux sports ; les membres de la commission municipale des sports ; le Directeur du service des sports ; six personnes nommées en raison de leur compétence dans le domaine sportif. Les membres élus : un représentant par discipline sportive élu par l'ensemble des associations sportives dûment affiliées à une fédération.

Le bureau du Comité Directeur de l'OMS au complet reçoit une délégation d'Aix en Provence et de St-Denis de la Réunion. Au premier plan, assis : A. Randon, J.F. Mahe, Y. Jarousse, vices-présidents ; S. Pascal, secrétaire adjointe.

Derrière, debout : J.P. Roda, secrétaire général ; J.C. Albert, vice-président ; C. Bénézis, adjoint au maire délégué aux sports, président de l'OMS ; Mme Mollard adjoint aux sports de St-Denis de la Réunion ; M. Agopian adjoint aux sports d'Aix-en-Provence ; M. Maguet, chef du service des Sports d'Aix-en-Provence ; J.P. Lacombe, trésorier adjoint ; S. Caro, trésorier général.

NUIT DES GUILHEMS 89
LES SPORTIFS AU ZENITH

Une fois par an, la ville de Montpellier consacre ses champions et ses sportifs méritants au cours de la désormais traditionnelle Nuit des Guilhems. Le 12 janvier dernier, le tout-Montpellier sportif et un public chaleureux étaient venus applaudir les Guilhems 89.



René Chocat
Le Guilhem rétro (basket)



Bruno Le Stum. Le Guilhem du meilleur individuel (athlétisme).

LES GUILHEM 89

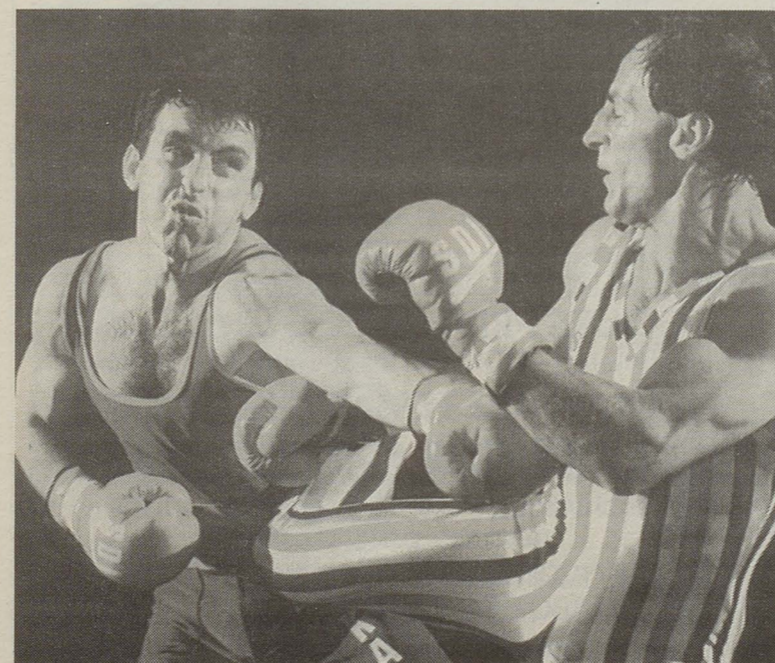
Ecole la plus sportive : école Menestrel.
Meilleur scolaire ou universitaire : UFRSTAPS Rugby.
Meilleur club de quartier : AS Paillade (volley).
Meilleur club corporatif : Sapeurs pompiers (foot).
Meilleur jeune : Céline Rouvière (tennis de table).
Meilleur sportif étranger : Ferahoui (foot).
Meilleur individuel : Le Stum (athlétisme).
Meilleure journaliste : Pascale Victory.
Guilhem "rétro" : chocat (basket).
Meilleur dirigeant : G. Privat (rugby).
Meilleure organisation de manifestation : championnat de France de boules.
Meilleur entraîneur : A. Quilis (rugby).
Club élite : Montpellier hand-ball.
Guilhem de l'année : Stéphane Durand (aviron).



L'école la plus sportive : l'école Menestrel.

CHAMPIONNAT DE FRANCE
DE BOXE FRANCAISE-SAVATE

10 FEVRIER 20 H 30
PALAIS DES SPORTS
RENE BOUGNOL



Le nouveau champion de France senior de boxe française est un des grands événements de cette saison sportive. Nouvelle formule pour une compétition très disputée, au titre recherché, offrant plus de combats sur une période plus étalée au grand bénéfice des athlètes et des organisateurs. Le championnat 89/90 se déroulera sous forme de poules pour les phases éliminatoires. C'est-à-dire que chaque équipe ou chaque joueur rencontrera tous les autres. Née il y a quelque 150 ans, la boxe française dite "BF Savate" est le seul sport qui a été codifié en France. Heures de

gloire au début du siècle, petite ellipse entre les deux guerres, elle explose aujourd'hui sous une forme moderne. Sans forcer sa nature, elle est fière de son image traditionnelle : sport élégant où l'esprit chevaleresque est cultivé à tous les niveaux de pratique. A ce titre, c'est le sport éducatif par excellence. La boxe française-savate est d'abord un sport d'adresse : il faut utiliser ses quatre membres pour toucher avec précision la cible mobile que représente le partenaire. Cela demande de l'agilité, de la souplesse et de bons réflexes. A la portée de

tous - jeunes, moins jeunes, hommes ou femmes - la BF savate est une véritable gymnastique du corps et de l'esprit. Elle développe l'équilibre, la souplesse et la maîtrise de soi. C'est aussi un but de compétition. L'efficacité, la technique, l'engagement physique total en font un véritable spectacle sportif où les meilleurs rivalisent devant un public de plus en plus nombreux en France comme à l'étranger. Ne ratez pas ce spectacle le 10 février au Palais des Sports. Et si vous êtes tenté, contactez l'académie de boxe française de Montpellier au 67.59.23.51.



SOLATRAG

UNE VERITABLE ENTREPRISE REGIONALE OUVRE SES NOUVEAUX BUREAUX AU CŒUR D'ANTIGONE



Siège social à Agde

L'Entreprise SOLATRAG a le mérite d'être la seconde entreprise individuelle de Travaux Publics; Génie Civil sur les 5 départements du Languedoc-Roussillon.

PARTENAIRE de la ville de Montpellier, du district, de la SERM et de l'OPAC...

Avec à son actif d'importantes références telles que:

- Le Corum
- Antigone
- Port Juvénal
- La nouvelle caserne de pompiers
- La zone industrielle de Vendargues



ANTIGONE - Place du Millénaire : Une de ses réalisations



Résidence ATHENA - Ses nouveaux bureaux



L'accueil et le secrétariat



Marc Vincent PDG, et 2 de ses collaborateurs



Société Languedocienne de Travaux Publics et de Génie Civil

Agde : Zone Industrielle - BP 186 - 34302 AGDE Cedex - Tél. 67 94 79 55 } Télécopie : 67 21 08 62
Montpellier : Résidence Athéna - 34000 MONTPELLIER - Tél. 67 65 79 55 }

LA MAIRIE A VOTRE SERVICE

18 000 VISITEURS PAR AN A LA DIRECTION DE L'URBANISME OPERATIONNEL ET DU PATRIMOINE

Les 44 personnes constituant la Direction de l'Urbanisme Opérationnel et du Patrimoine s'efforcent de satisfaire les 18 000 usagers qui leur rendent visite chaque année. Traitement rapide des dossiers, accueil efficace et personnalisé sont aujourd'hui la marque de ce service municipal.

La Direction de l'Urbanisme Opérationnel et du Patrimoine (D.U.O.P.) accueille 18 000 personnes en moyenne chaque année dans ses trois services : Action foncière, Droit des sols, et Patrimoine foncier.

Les missions confiées à la D.U.O.P. sont vastes et concernent très directement de nombreux montpelliérains.

C'est auprès de cette Direction que vous devez en effet vous adresser si vous voulez connaître les droits à construire d'un terrain, agrandir votre maison, construire une piscine ou une véranda, vendre ou acheter un appartement, connaître le propriétaire d'une parcelle, consulter le permis de construire de votre voisin, consulter le plan d'occupation des sols applicable, etc.

Le Service Action Foncière est chargé en particulier de renseigner le public et éventuellement d'autres administrations sur le cadastre : section, numéro de plan, superficie, nom et adresse du propriétaire, recherche d'origine de propriété. Il gère en outre les plans d'alignement.

Le Service Patrimoine gère les acquisitions foncières de la ville. Les acquisitions amiables, qui représentent l'essentiel des acquisitions, sont définies lors du budget primitif. Les acquisitions sur Déclaration d'intention d'aliéner (D.I.A.) permettent à la commune de bénéficier d'opportunités pouvant favoriser une opération urbaine ou une réhabilitation du tissu bâti existant, généralement pour le compte de l'OPAC.

C'est également le Service du Patrimoine qui veille à ce que les opérations immobilières d'une certaine importance prévoient des équipements publics de quartier (locaux associatifs, bibliothèque de quartier, halte-garderie, etc.).

Mais des trois services de la D.U.O.P., c'est incontestablement le Service Droit des Sols que connaissent le mieux les montpelliérains. C'est lui en effet, qui gère les autorisations d'occupation des sols (A.O.S.), c'est-à-dire les permis de construire, les permis de démolir (tout aussi indispensables que les premiers !) et les permis de lotir. Il délivre également des renseignements d'urbanisme :

- le certificat d'urbanisme qui est un document opposable au tiers à valeur juridique et qui précise la constructibilité d'un terrain,

- la lettre de renseignements d'urbanisme simple document précisant en cas de vente ou d'acquisition d'un immeuble ou d'un logement, les servitudes éventuelles.

Les dossiers de permis de construire constituent l'essentiel des activités du service : 1 441 dossiers en 1989 représentant près de 3 000 logements. C'est un chiffre en pleine progression : +40 % en deux ans (1000 permis en 1987 - 1441 en 1989).

Un accueil personnalisé et des délais raccourcis

Pour répondre à cet accroissement, le service s'est profondément modernisé.

Les effectifs ont été renforcés. A ce jour, 20 personnes se partagent les tâches administratives et techniques. Six instructeurs sont affectés exclusivement au traitement des permis de construire. Par ailleurs, le service a été doté de matériel informatique, et, depuis 1987, tous les permis de construire sont traités informatiquement. Le résultat : beaucoup moins de risques d'erreur car l'ordinateur permet des recoupements. La mémoire informatisée permet également un gain de temps. Conclusion : les délais de traitement des dossiers de permis de construire ont été notablement raccourcis (de 40, ils sont passés à 30 jours en moyenne) sur les 2 mois réglementaires.

Des employés attachés à la notion de service public et qui s'efforcent de répondre le plus efficacement et le plus rapidement possible aux questions des administrés.

Le personnel de la D.U.O.P. met tout en oeuvre pour satisfaire toutes les demandes et va même au-delà de ce qu'il est tenu de faire pour assurer un service public de qualité. Prenons un exemple. Quand il manque une pièce à un dossier de permis de construire, théoriquement il est refusé ce qui allonge d'autant les délais d'obtention du permis. Or, il y a à Montpellier, un pourcentage infime de dossiers refusés parce que les instructeurs veillent personnellement sur chaque dossier en réclamant par téléphone, si besoin est, la pièce manquante.

Agents de dossier, ils n'hésitent pas à se déplacer sur le terrain pour se rendre compte par eux même d'un éventuel problème posé par un permis. Enfin, ils s'efforcent de répondre à l'ensemble des multiples questions que pose le public ou d'orienter le cas échéant celui-ci vers le bon interlocuteur.

Un contact direct, personnalisé et efficace, c'est l'objectif premier des responsables de la D.U.O.P. pour recevoir leur quel que 18 000 visiteurs de l'année.



1989 : LA DUOP EN CHIFFRES

Nombre de personnes travaillant à la DUOP	44
Permis de construire	1441
Déclaration d'intention d'aliéner	2588
Nombre d'équipements publics construits dans le cadre d'opérations immobilières	13
Renseignements d'urbanisme	4672
Renseignements du public concernant le cadastre (visiteurs)	10280
Certificats d'urbanisme	329

Dernière étape du permis de construire : le certificat de conformité. Les techniciens de la DUOP se déplacent sur le terrain pour vérifier que les constructions correspondent bien aux permis délivrés.



LES ETAPES D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE

- 1 - Dépôt en Mairie du dossier en 4 exemplaires
- 2 - Notification des délais sous quinzaine
 - délai de base : 2 mois
 - délai moyen : 30 à 40 jours (42 % en moins d'un mois)
- 3 - Notification de l'arrêté autorisant le permis et des taxes
 - délai de validité : 2 ans
 - délai de recours des tiers : 2 mois après affichage sur le terrain
- 4 - Déclaration d'ouverture du chantier (DOC) à transmettre à la Mairie
- 5 - Déclaration d'achèvement de travaux à transmettre à la Mairie dans les 90 jours suivant la fin du chantier
- 6 - Délivrance du certificat de conformité.

PRATIQUE

- Pour les dépôts de dossiers et renseignements courants, réception tous les jours ouvrables à l'accueil de la D.U.O.P., Mairie Place Francis Ponge - de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.
- Pour les renseignements nécessitant une recherche plus approfondie, réception sur rendez-vous le mercredi. Prendre RV à l'accueil de la D.U.O.P. ou en téléphonant au 6734.70.00 Poste 4262.

La DUOP travaille en collaboration avec les associations d'handicapés pour veiller à l'accessibilité des constructions.



AGENDA

FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINEMA MEDITERRANEEN

L'année 1989 sera à marquer d'une pierre blanche dans les annales cinématographiques : elle restera l'année de la transformation d'une manifestation cinématographique jusque là très suivie, en un véritable festival de cinéma à vocation internationale.



Photo Peter Perazio

La création d'une compétition avec trois prix, donc trois jurys différents, l'utilisation des deux salles de projection et des espaces du Corum, auront été les éléments les plus tangibles de cette mutation. Un public encore plus nombreux, encore plus fidèle, encore plus passionné, a suivi dix jours durant, la projection de plus de 80 longs métrages et d'une trentaine de courts métrages et de dessins animés. En chiffres, cela représente 28 000 entrées, des entrées certes fournies par les spectateurs de Montpellier et de sa région, mais aussi des cinéphiles venus de toute la France et même de toute l'Europe ; on remarquait entre autres la présence notable d'Espagnols, d'Allemands et d'Italiens qui ont consacré "Montpellier", comme on dit "Cannes", "Venise", "Berlin" ou "Deauville" ; c'est-à-dire un lieu et des dates incontournables dans le calendrier des grandes manifestations.

La mutation pour une manifestation qui change de nom, de structure et prend une nouvelle ampleur. Le nom d'abord qui va consacrer l'acqis : Festival International du Cinéma Méditerranéen de Montpellier. L'organisation ensuite qui est modifiée : la manifestation sera organisée par une association présidée par le Député-Maire Georges Frêche ; Vice-président Henri Talvat, délégué au pôle Antenna. La direction générale en a été confiée à Pierre Piliot. Le Ciné-Club Jean Vigo et la Fédération des Oeuvres Laïques continueront d'être associés à la manifestation. L'organisation du Festival sera désormais installée dans des locaux rénovés et mis à sa disposition par la Ville, locaux situés 14, rue Ferdinand Fabre, en attendant une implantation définitive dans l'Hôtel des Festivals (Hôtel d'Assas) en cours de rénovation. C'est de ce lieu où elle est déjà à pied d'oeuvre au moment où paraît cet article que se mettent en place les grandes lignes de la prochaine manifestation. Ce 12ème Festival verra l'instauration, parallèlement à son déroulement, d'un colloque, lui aussi de niveau international, qui s'interrogera

sur les possibilités de voir se distribuer à travers les circuits cinématographiques mais aussi télévisuels (qu'ils soient hertziens ou câblés) les films en provenance de tous les pays de la Méditerranée. De la sorte, le Festival jouera son rôle de moteur de l'économie culturelle de la Technopole au sein du pôle Antenna (pôle des Images) et Montpellier intensifiera le sien en tant qu'Eurocité méditerranéenne.

En ce qui concerne le Festival proprement dit : il est encore trop tôt pour avancer les noms des personnalités cinématographiques de tout premier plan qui seront invitées, mais en coulisse, on parle d'un très grand réalisateur italien qui, s'il connaît bien la Chine, n'est pas encore venu à Montpellier, d'un producteur, italien, lui aussi mondialement connu, qui a épousé une incontestable star (invitée, elle aussi), d'un grand acteur égyptien qui est aussi un champion de bridge, etc. Mais pour l'heure, les organisateurs en sont encore à l'heure des contacts. Pour la suite des informations, il suffira de lire les prochains numéros de "Montpellier Votre Ville".

THEATRE

La Présidente

Dans le cadre des galas Karsenty-Herbert, une comédie de Maurice Hennequin et Pierre Veber. Un vaudeville teinté de comédie légère et de fine observation des mœurs de leur temps.
5 février 20 h 30 - Opéra.

Cédipe Sophocle

Un spectacle présenté par la Compagnie Avant-Quart, organisé dans le cadre de la manifestation "Les Belles étrangères - Grèce".
7 au 10 février 21 h
Maison pour Tous Léo Lagrange.

Un imprudent bonheur Une chorégraphie de Bouvier et Obadia

Avec l'Esquisse/Centre Chorégraphique National de Haute Normandie "Danse à l'Opéra" poursuit sa présentation du travail des grandes compagnies contemporaines françaises. Le travail de Joëlle Bouvier et Régis Obadia, fondateurs de la compagnie "poursuit rigoureusement une même recherche, celle-là même qui les a

poussés vers la danse. Loin d'une technique particulière, ils développent une étude physique étroitement liée à l'émotion, laissant une place essentielle au jeu de l'acteur".
Avec "Un Imprudent Bonheur", Bouvier/Obadia et leurs danseurs Eric Goizet, Lilo Baur, Isabella Roncaglio, ont, dit-on, "suicidé l'apparence" : "Images, photographies de petites filles sautant à la corde, l'Esquisse porte ses signes à la répétition inlassable - à la limite parfois de la patience et casse brutalement le jeu : une autre scène apparaît, un autre théâtre naît des ruines de l'apparence qui s'est suicidée sous nos yeux".
Autour de ce théâtre inlassablement

brisé et renaissant... La partition sonore établie par Patrick Rondier (Puccini, Mahler, Tangos, Verdi) les lumières d'ouïe réel de Marc Oliveiro, les costumes de Vic Ferrare, construisent autour de la chorégraphie de Bouvier et Obadia, un cosmos incertain".

Le 6 février à 20 h 30, Théâtre de Grammont
Location à partir du 31 janvier à l'Opéra, de 11 h à 18 h, du lundi au samedi.
Tél. : 67 66 00 92.



FRANCE CONSTRUCTION

le Parc de Nevers

Rue du Colonel Marchand 34000 Montpellier

Renseignements et Vente
71, Place Vauban - Les Portes d'Antigone - 34000 Montpellier
Tél. : 67.64.66.66

FILIALE BOUTQUES IMMOBILIERES

Le Parc de Nevers est un petit immeuble de grand standing, composé de 24 appartements seulement. Vous apprécierez ces appartements luxueux, studios, 2, 3, 4 pièces,

Au Parc de Nevers, vous effectuerez un placement de qualité tout en profitant de l'un des quartiers les plus prisés de la ville.

ENTREPRISE Guy HERVE
PEINTURE - REVETEMENTS

L'entreprise Guy HERVE, une équipe compétente spécialisée peinture, extérieur et intérieur, revêtements sols et murs, est bien connue à Montpellier (où elle a fait de nombreuses réalisations réussies et appréciées) ainsi que dans toute notre région, où s'étend également son activité.

Depuis une quinzaine d'années maintenant, cette entreprise dynamique exerce sa spécialité avec sérieux et efficacité, auprès des Bâtiments Publics et aussi pour une clientèle de particuliers.

Sa compétence est reconnue pour tout ce qui a trait aux façades, murs intérieurs et sols.

(communiqué)

19, rue Henri-René - 34000 MONTPELLIER
Tél. 67.64.44.14

POUR VOUS LOGER DANS L'HERAULT

RIEN NE SERT DE COURIR SI VOUS NE CHERCHER PAS L'ACTIVITE IMMOBILIERE

PLUS DE 2500 APPARTEMENTS MONTPELLIER

dumez

ENTREPRISE GENERALE BATIMENT GENIE CIVIL

Des hommes qui entreprennent

Parc du Millénaire
Rue A. Einstein
34000 Montpellier
Tél. 67 64 85 05
Télécopie 67 64 81 70

Agences n°1

1, rue Boudin (Place de la Comédie) 34000 Montpellier 67 92 05 83

496, quai Georges Pompidou 34280 La Grande Motte 67 56 71 86

GESTION & TRANSACTIONS IMMOBILIERES
BARKATE ET MARTHE S.A.

Le Corum : un cadre exceptionnel pour le développement économique de Montpellier et sa région.

GUIRAUDON IMMOBILIER

TERRAINS A BATIR

300 lots dans 25 communes autour de Montpellier

Tél : 67 92 27 34

8, boulevard Victor Hugo - 34000 MONTPELLIER

CORUM IMMOBILIER

Administration de biens
Transactions Conseils
Syndic de Copropriété
Gestion Locative

15, rue du Fg de Nîmes
34000 MONTPELLIER
Tél. : 67 79 39 40
FAX : 67 72 27 56

M SERM

12, Place du Nombre d'Or - Antigone - BP 9033 - 34041 Montpellier Cédex
Tél. : 67.65.79.90

PLUS QUE QUELQUES LOGEMENTS, DISPONIBILITE IMMEDIATE

ACCESSION
INVESTISSEZ SANS SURPRISE

VAL DE CROZE - "LES ARCADES"
O.P.A.C. - 24, rue Robespierre - MONTPELLIER - Tél. 67.47.16.55

COURS PRIVE JACQUES COEUR
24, rue Bourrely - MONTPELLIER (près Lycée Clemenceau)

DE LA 6e AUX TERMINALES A-B-C-D

SOUTIEN SCOLAIRE
Math - physique - chimie - sciences naturelles français - philo, langues

TOUTES COMBINAISONS DE MATIERES EN PRIME : LABO DE LANGUES GRATUIT !
inscriptions : 67 58 01 90





**SIGNE
LES PLUS BELLES
RESIDENCES**

**MAS DU
CAVALIER 2**

67.45.13.71
du studio au 4 pièces

- Dans le nouveau village de Celleneuve
- Une jolie résidence

Palatines

67.64.23.18
2 pièces - 3 pièces duplex

- A Lattes, entre mer et ville
- Patio, jardin, terrasse, garage intégré

Saint le James

67.40.32.22
du 2 pièces au 4 pièces

- Face au petit séminaire
- A 50 m de tous commerces de Celleneuve

domaine de FLORENCE

67.64.58.52
du studio au 5 pièces duplex

- Face-IBM
- Appartements d'une conception nouvelle
- Piscine

Quartier latin

67.79.90.79
du 2 pièces au 4 pièces commerce

- En plein cœur de Lattes
- Avec commerces

Un bureau de vente est ouvert sur chaque programme

1500 Avenue de la Pompignane - 34000 Montpellier
Tél. : 67.79.90.79

Annuaire Electronique
Nom : PRAGMA
Loc. : MONTPELLIER
Dépt. : 34

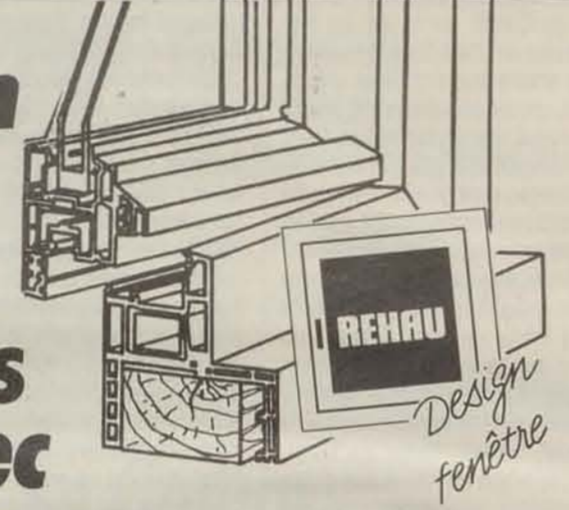
**UN PLACEMENT
HABITATION
INTELLIGENT ?**

**En l'achetant pour le louer ou
pour l'habiter**

- ◆ A 5 mn de Montpellier Euromédecine...
- ◆ Votre patrimoine augmente chaque jour...
- ◆ Une réduction pouvant atteindre 60 000 F ! de votre impôt sur le revenu (loi de finance 1990).
- ◆ Possibilité de vous trouver un locataire à 4 000 F/mois.
- ◆ Dans un ensemble résidentiel, privé, de 12 maisons de standing et d'un centre médical, (généraliste, dentiste, kinésithérapeute, pharmacien, orthophoniste...).

**Pour tous renseignements
A.I. PROMOTION
☎ 67 75 16 16**

**Pour un bon
profil PVC
à toutes
vos fenêtres
rénovez avec**



PLASTIBAIES

Toutes vos menuiseries, fermetures de terrasses, loggias, vérandas. Devis gratuit.

**PLASTIBAIES Construction Sarl
Chemin des Amandiers 30390 ARAMON - Tél. 66.57.47.88**

Société : _____ Nom : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 Téléphone : _____ Documentation gratuite

casipa
CENTRE EXPERIMENTAL DE RECHERCHES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
Etudes de sols et fondations
Etudes et contrôles routiers
Essais de matériaux
34100 MONTPELLIER
2312, bd Paul-Valéry
Tél. 67.42.59.55

BRASSERIE DU CORUM
BAR - RESTAURANT TRAITEUR
17, bd Sarrail
☎ 67.52.71.17

En vente chez votre marchand de Fourneaux.
TOUT L'IMMOBILIER dans L'Hérault
• LE MARCHE DE LA REVENTE
• APPARTEMENTS NEUFS
• TERRAINS A BATIR
• VILLAS EN CONSTRUCTION

MAQUET
GROUPE INFORMATIQUE
Numéro 1 français de la formation
Micro informatique.
Informatique
Bureautique
18, place Rondelot - 34000 Montpellier
☎ 67 58 14 91

ARCEAUX 49
PHOTOCOPIATION
PHOTOCOPIES - IMPRIMERIE
PLASTIFICATION - COPIES COULEUR
TIRAGES DE PLANS - DIAZO
COPIES - ECHELLE VARIABLE
ATELIER : 16 bis rue Delmas
34000 MONTPELLIER
67 58 21 60 - 67 58 82 40
Téléfax : 67 92 09 61
MAGASIN : 49 bd des Arceaux - 67 92 50 73

**ETEC : LES HIGH-TEC DE L'INGENIERIE
BATIMENT, URBANISME, ENVIRONNEMENT**



- Faisabilité et études économiques
- Assistance à Maître d'Ouvrage
- Maîtrise d'Oeuvre générale
- Etudes d'exécution
- Expertises
- Ordonnancement - Pilotage
- Coordination

ETEC
10, rue des Rivettes - 34070 MONTPELLIER
Téléphone : 67.47.93.00 - Télécopie 67.69.29.23
S.A. au capital de 300 000 F

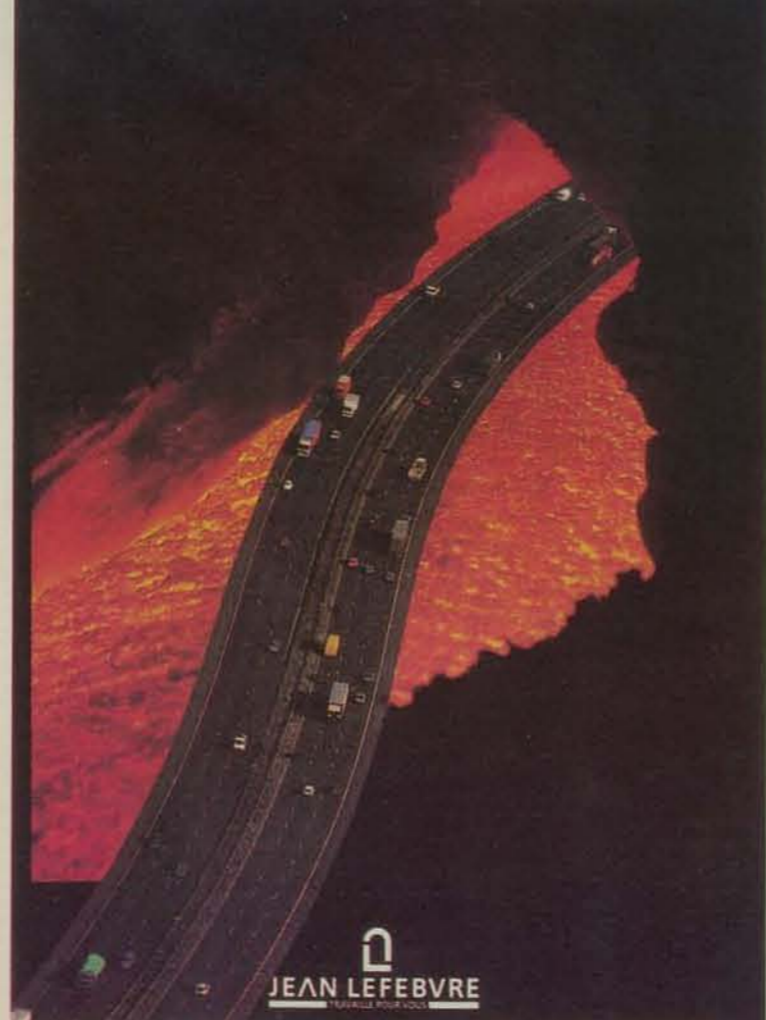
**AGENDA
OPERA DE DALIAN**

L'Opéra de Pékin est le théâtre chinois par excellence. Il réunit en une éblouissante synthèse les arts et les traditions, parfois millénaires, des plus diverses contrées de Chine. Le chant et la danse, l'art du maquillage, l'acrobatie, la musique instrumentale sont les différents éléments de cette forme hautement codifiée qu'on appelle l'Opéra de Pékin, et dont la troupe de Dalian offre un des plus riches exemples. Le thème du spectacle est un épisode de la célèbre légende du Roi des Singes. Sun Wu-Kung, "le singe pèlerin", disciple d'un moine bouddhiste, en est le héros. Alliant les pouvoirs de la ruse à ceux de la magie, Sun Wu-Kung, sort triomphant de ses démêlés avec les divinités taoïstes, l'Empereur de Jade et la Reine Mère, dans les jardins merveilleux du ciel.



Au delà du récit, c'est un univers théâtral à découvrir. Les rôles sont typés et soumis à des conventions strictes, qu'expriment le style du maquillage et du costume, la gestuelle, le registre vocal. Chaque chose, dans l'Opéra de Pékin, a un sens très précis : de la courbe d'un bras à la couleur d'une étoffe, de l'arc d'un sourcil au rythme d'une percussion, du timbre d'une voix à l'ampleur d'un saut. Et pourtant tout est immédiatement compréhensible, tout parle au sens une langue exotique et claire, merveilleuse et familière. Un éblouissement pour tous.
14, 16, 17 février - 20 h 45
15 février - 19 h - 17, 18 février - 17 h
Théâtre des Treize Vents, Grammont.

**S'IL FAUT Y FAIRE DES ROUTES,
NOUS INNOVERONS...**



JEAN LEFEBVRE

LYRIQUE

Montserrat Caballe
Le Club Lyrique de Montpellier présente un récital exceptionnel de sa marâtre, Montserrat Caballe, soprano, accompagnée au piano par Miguel Zanetti.
24 février à 20 h 30
Opéra de Montpellier.

Deux jeunes espoirs
Le Club Lyrique de Montpellier présente deux jeunes espoirs du chant : Marianne Peronneau, soprano belcantiste, et Philippe Jorquera, baryton, basse.
17 février à 17h - Salle Molière.

Manon
Opéra tragique en 5 actes et 6 tableaux de Jules Massenet d'après le roman de l'Abbé Prevost "Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut" en coproduction avec le Grand Théâtre de Genève.
23, 28 février et 2 mars à 20 h
25 février et 4 mars à 15h.

EXPOSITIONS

André Koenig
Dessins, monotypes, peintures d'un ancien élève de l'école des Beaux-Arts de Mayence.
Du 9 février au 2 mars
Maison de Heidelberg.

Alecos Fassianos
Du 6 au 24 février
A l'Artothèque.

Récital le 10 février à 20 h 30, Salle Molière - Location à partir du 5 février à l'Opéra de 11 h à 18 h du lundi au samedi - Tél. : 67 66 00 92.



Récital piano de Jean David Boulay

Jean David Boulay, 1er prix de piano et de musique de chambre du Conservatoire National supérieur de Musique de Paris, joue Beethoven, Mendelssohn, Debussy, Prokofiev et Albeniz.
Dans le cadre des Jeudis de Celleneuve en collaboration avec le Club Lyrique de Montpellier.
22 février à 20 h 30
Maison pour Tous Marie Curie.

**Anthony Rolfe-Johnson
Un divin Mozartien au service de la mélodie britannique**

En France, on connaît Anthony Rolfe-Johnson pour ses deux admirables interprétations des rôles titres de La Clemenza di Tito et d'Idomeneo de Mozart. Cette prédilection pour Mozart ne l'empêche pas d'être reconnu comme l'un des grands interprètes actuels de Haendel et de Bach.
Le récital qu'il propose, est un voyage à travers la mélodie britannique de Purcell à Britten.

Accompagné par David Willison, il interprétera d'abord deux hymnes, extraits de Harmonia Sacra de Henry Purcell, "In the black dismal dungeon of despair" et "Alleluia". Puis ce sera le très beau cycle Songs of travel sur neuf poèmes de Robert-Louis Stevenson, très caractéristique du style de Ralph Vaughan-Williams, artisan moderne d'une musique nationale anglaise qui s'inspirait simultanément de chants folkloriques anglais, de madrigal élisabéthain, de Purcell et du plain-chant.
En deuxième partie, le cycle célèbre, mais peu interprété en France du Shropshire Lad ("Un gars de Shropshire"), inspiré au compositeur Georges Butterworth par le recueil qui fit la gloire du poète anglais, Alfred Edward Housman.
Le récital s'achèvera sur "Winter Words, opus 52 de Benjamin Britten, sur des poèmes de Thomas Hardy, huit mélodies révélatrices de la maîtrise du mot en musique qui fit de Britten un des maîtres contemporains de l'Opéra.



LA FERME POUR ENFANTS DE MONTPELLIER AU PARC DE LUNARET S'AGRANDIT

Les nouvelles installations de la ferme pédagogique de Lunaret, une laiterie et un réfectoire, vont permettre d'accueillir dans de meilleures conditions encore les enfants des écoles de Montpellier.

La Ferme de Lunaret a été créée en 1982 par la ville de Montpellier qui en assure la gestion et le financement.

Situés au nord de la ville dans une zone périphérique facilement accessible et proche du centre ville, les bâtiments ont été réalisés autour de l'ancienne bergerie du domaine de la Valette sur deux hectares et demi de terrain boisé et de garrigues.

En 1984, la ferme s'agrandit d'un hectare. Des serres-tunnel sont installées, permettant l'initiation au jardinage en toutes saisons. Aujourd'hui, un nouveau réfectoire et une unité laiterie complètent l'équipement en multipliant par deux la surface habitable.

La ferme est un outil pédagogique et intervient comme un complément pratique à la formation théorique de l'école. Elle permet une plus grande initiation à l'environnement et à la découverte de la nature.

La ferme pédagogique accueille gratuitement les classes élémentaires du CP au CM2 de la ville de Montpellier à raison de trois journées entières réparties ou groupées sur un trimestre. Depuis 1982, 270 classes en ont bénéficié.

Les enfants peuvent aussi être accueillis à titre individuel à partir de 7 ans, le mercredi dans le cadre du centre de loisirs sans hébergement de la ferme. Il leur est demandé une participation basée sur les tarifs pratiqués dans les autres structures municipales.

Yves Larbiou Maire adjoint délégué aux espaces verts et Michel Belorgeot, Maire adjoint délégué à l'enseignement inaugurent les nouvelles installations avec les jeunes écoliers.



Concrètement, elle met en contact les enfants avec les animaux et les plantes à travers des activités en petits groupes : connaissance, entretien et nourrissage des animaux ; initiation à l'équitation ; jardinage ; plantations, récolte ; confection de repas ; transformation des produits de la ferme ; construction, réalisation, mise au point de matériel d'observation et de fiches techniques ; consultation et prêt de livres.

Enfin, Les Maisons pour Tous, ou groupes constitués peuvent être reçus pour des séjours d'une semaine avec ou sans hébergement léger.

Le succès de la ferme de Lunaret est évident. Les enfants se passionnent pour ses activités dont richesse pédagogique se marie avec bonheur avec détente et création.

